



RAPPORT PILIER III

O I INTRODUCTION

Dans un contexte financier mondial en constante mutation, la transparence, la solidité des pratiques de gestion des risques, l'efficacité de la gouvernance d'entreprise et la clarté des orientations stratégiques sont des piliers essentiels pour garantir la stabilité et renforcer la confiance dans le secteur bancaire.

Conformément aux dispositions de l'Instruction n°55 émise par la Banque Centrale du Congo (BCC), Solidaire Banque présente son rapport Pilier III, dont l'objectif est de fournir une information détaillée et pertinente sur ces aspects fondamentaux. Ce rapport vise à promouvoir la discipline de marché à travers la publication d'informations complètes, précises et accessibles, permettant aux différentes parties prenantes — investisseurs, régulateurs et grand public — d'appréhender de manière approfondie le profil de risque, la structure de gouvernance et les choix stratégiques de l'institution.

Le Pilier III, composante essentielle du dispositif de Bâle II et Bâle III, repose sur la transparence accrue des risques bancaires par voie de divulgation publique. Cette approche contribue à améliorer la discipline de marché, en facilitant une évaluation plus rigoureuse et continue des risques par l'ensemble des parties concernées. Elle traduit également l'engagement de Solidaire Banque à promouvoir une culture de gestion prudente des risques et à aligner ses pratiques sur les normes internationales et locales les plus strictes.

Ce rapport détaille les politiques et dispositifs adoptés par Solidaire Banque pour identifier, évaluer, atténuer et suivre les risques financiers et non financiers. Il expose également la structure de gouvernance de l'institution, en précisant les rôles et responsabilités des organes dirigeants ainsi que les mécanismes de contrôle interne mis en œuvre pour garantir une supervision efficace et indépendante. De plus, il présente la stratégie de développement de la Banque, en mettant en avant les projets structurants et les initiatives clés destinés à soutenir une croissance durable et à consolider sa position sur le marché bancaire congolais.

Pionnière dans le paysage bancaire de la République Démocratique du Congo, Solidaire Banque est fière d'être la première institution du secteur à publier une déclaration de performance. Consciente du caractère évolutif de cet exercice, la Banque s'engage à mettre à jour ce document de manière régulière afin de tenir compte :

- De l'évolution des lois et réglementations applicables
- · Des mutations du marché et des dynamiques de la mondialisation
- De la croissance et des transformations internes propres à Solidaire Banque.

Cette démarche d'amélioration continue vise à garantir que la déclaration de performance demeure un reflet fidèle des engagements de Solidaire Banque et de ses impacts en matière environnementale, sociale et de gouvernance (ESG)

Solidaire Banque SA Rapport Pilier III | Introduction | Page 3 Of 76

O2 GOUVERNANCE

2.1. Organisation de la Banque, Structure de l'actionnariat et droit de vote

Solidaire Banque Sa est une banque congolaise, fruit de plusieurs banques successives, dont la mission principale est de financer l'économie congolaise et d'être au service des clients en RDC, une mission qui s'est affirmée pour la première fois en 2005, et qui se concrétise jusqu'aujourd'hui.

Solidaire Banque est officiellement née en 2019 avec le rachat des parts de Byblos Bank RDC SA. La banque s'est dotée d'une nouvelle identité certes, mais ses valeurs transmises et acquises tout au long de la dernière décennie demeurent intactes, et sa mission immuable, celle de pourvoir un service hors-pair à sa clientèle en République Démocratique du Congo. Temps Forts de Solidaire Banque SA:

- **2005-** Création de Solidaire Banque Internationale
- 2010- Byblos Banque SAL acquiert la majorité des parts de Solidaire Banque Internationale et renomme la banque Byblos Banque RDC.
- 2019- De nouveaux actionnaires rachètent la majorité des parts de Byblos Banque RDC et baptisent la banque Solidaire Banque SA Depuis 2019, Solidaire Banque vise à favoriser le développement économique en RDC.

Solidaire Banque s'est réinventée, et ne cesse de se développer tout en suivant de près les changements socio- économiques du pays.

Solidaire Banque est agréée le 12 Décembre 2005 par la lettre Gouv. /D.14/n0155

Les statuts de la Banque ont été par la suite mis en harmonie avec le Droit OHADA, selon lequel la banque prend la forme d'une société anonyme avec conseil d'administration (SA avec CA). Elbe a été immatriculé e au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) sous le n° CD/KNG/RCCM/14-B-03803.

Par ailleurs, en soutien à sa stratégie de croissance et de renforcement de sa solidité financière, Solidaire Banque rappelle que son capital social s'élève actuellement à trente cinq millions de dollars américains (USD 35 000 000), conformément aux procès-verbaux de l'Assemblée Générale tenue le 5 avril 2023.

Dans la continuité de cet engagement, une nouvelle augmentation du capital est également prévue au cours de l'année 2025, témoignant de la volonté de l'institution de consolider davantage sa base financière, de soutenir son développement et de se conformer aux exigences prudentielles renforcées.

Correspondant à 350.000 actions de 100 dollars américains chacune de la manière ci-après :

Solidaire Banque SA Rapport Pilier III | Gouvernance | Page 5 Of 76

Actionnaire	Nombre d'actions	Valeur en USD
Mr. AKRAM MOURAD	116,666.6667	11,666,666.67
Mr. RIAD ROUMIEH	116,666.6667	11,666,666.67
Mr. HUSSEIN GHADBAN	116,666.6667	11,666,666.67
Total	350.000	35.000.000

Tous les Actionnaires sont des dirigeants non exécutifs qui ne participent pas à la gestion courante de la banque.

2.2. Politique en matière de composition et de fonctionnement de l'organe délibérant :

2.2.1. Nombre, durée du mandat, rotation, âge

Le Conseil d'Administration de Solidaire Banque SA se compose de six (6) membres, parmi lesquels figurent deux (2) administrateurs indépendants, conformément aux meilleures pratiques de gouvernance d'entreprise.

Les administrateurs sont élus par l'Assemblée Générale des actionnaires pour une durée de trois (3) ans, renouvelable, sans toutefois excéder une durée maximale de six (6) ans, en stricte application des dispositions de l'article 16 de l'Instruction n°21 de la Banque Centrale du Congo.

2.2.2. Critères de sélection

Le Conseil d'Administration de Solidaire Banque est composé d'administrateurs sélectionnés sur la base de leurs compétences et expertise, de leurs qualités personnelles, de la diversité du groupe et de leur indépendance. Les administrateurs doivent posséder une expérience avérée dans le secteur bancaire et financier, une connaissance approfondie des activités de la banque et de son environnement de marché, de solides compétences en communication et en négociation, ainsi que l'intégrité, l'honnêteté, un jugement indépendant et un engagement envers le succès de la banque. Le processus de sélection des administrateurs est rigoureux et vise à identifier les candidats les plus qualifiés et les plus expérimentés pour servir au sein du Conseil d'Administration.

2.2.3. Procédure de proposition (nouveaux mandats/reconduction) et de démission/non reconduction

La composition du Conseil d'Administration de Solidaire Banque SA est régie par des principes de bonne gouvernance et par le respect strict des prescriptions réglementaires édictées par la Banque Centrale du Congo.

Nomination et reconduction

Les administrateurs sont proposés par l'Assemblée Générale des actionnaires, conformément aux statuts de la Banque, et leur nomination est soumise à l'approbation préalable de la Banque Centrale du Congo, en

Solidaire Banque SA Rapport Pilier III | Gouvernance | Page 6 Of 76

application des dispositions de l'Instruction n°21.

Le mandat d'administrateur est d'une durée de trois (3) ans, renouvelable une fois, sans excéder une durée maximale de six (6) ans.

La reconduction d'un administrateur suit le même processus que la première nomination : elle est conditionnée à l'approbation de l'Assemblée Générale et, le cas échéant, à la validation par la Banque Centrale.

Démission et remplacement

Tout administrateur peut librement démissionner de son mandat en adressant une notification formelle au Président du Conseil d'Administration, qui en informe l'Assemblée Générale et les autorités compétentes.

En cas de vacance d'un poste d'administrateur en cours de mandat, le Conseil d'Administration a la possibilité de désigner un administrateur provisoire chargé d'assurer l'intérim jusqu'à la tenue de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire, lors de laquelle une élection définitive est organisée pour pourvoir au remplacement.

L'administrateur ainsi élu poursuit le mandat initialement dévolu à son prédécesseur, sans préjudice des délais réglementaires.

Tout changement relatif à la composition du Conseil d'Administration — nomination, démission, non-reconduction ou remplacement — fait l'objet d'une communication officielle à la Banque Centrale du Congo, dans les délais prescrits par la réglementation en vigueur.

Rôle du Conseil d'Administration dans la gouvernance de Solidaire Banque SA

Le Conseil d'Administration représente l'instance décisionnelle suprême de Solidaire Banque SA en matière de gouvernance stratégique et de supervision de la direction effective.

À ce titre, ses missions principales s'articulent autour des axes suivants :

- · Définir et valider l'orientation stratégique de la Banque, en veillant à sa cohérence avec les objectifs de croissance durable et de stabilité financière
- Déterminer la nature et les niveaux de risques que la Banque est disposée à assumer, dans le cadre d'une politique de gestion prudente et proactive des risques :
- Examiner, discuter et approuver les options stratégiques proposées par la Direction Générale :
- · Veiller à l'intégrité de l'institution, en mettant en place des politiques internes rigoureuses visant à garantir la conformité aux lois, règlements et normes applicables :
- · Superviser l'efficacité des dispositifs de contrôle interne, d'audit et de conformité, assurant ainsi une gestion saine et transparente ;
- · S'assurer du respect des niveaux de risques agréés, en surveillant de manière régulière et indépendante l'évolution du profil de risque de la Banque.

Solidaire Banque SA Rapport Pilier III | Gouvernance | Page 7 Of 76

Par l'exercice de ces responsabilités, le Conseil d'Administration de Solidaire Banque SA contribue activement à la pérennité, à la résilience et à la compétitivité de l'institution sur le marché bancaire de la République Démocratique du Congo, tout en renforçant la confiance des parties prenantes et des autorités de supervision.

2.2.4. Structure du conseil d'administration

2.2.4.1. Composition du conseil

La Banque est administrée par un Conseil d'administration composé de six (6) administrateurs ci-après :

Akram Mourad

Président du Conseil d'Administration Administrateur Non-exécutif.

Libanais et portugais, né en 1961. Titulaire d'une licence en gestion d'entreprise de l'université libanaise de Beyrouth. Plus de 20 and d'expérience dans le secteur bancaire. Co-fondateur de Byblos Bank RDC SARL en 2010 à Gombe, Kinshasa, filiale de Byblos Bank SARL Beyrouth, où il a assumé le poste de Vice-président de 2010 à 2013. Ancien Président du Conseil de Solidaire Banque Internationale SARL de 2005 à 2010, M. Mourad est également actionnaire de plusieurs entreprises en République Démocratique du Congo.

Riad Roumieh

Administrateur non-exécutif

Libanais et belge, né en 1965. Titulaire d'une licence en comptabilité et administration des affaires de l'Université arabe de Beyrouth.

Plus de 20 ans d'expérience dans le secteur bancaire. Administrateur de Solidaire Banque Internationale S.A.R.L depuis 2005, et de Byblos Bank RDC SARL en 2010.

Entrepreneur et actionnaire de plusieurs entreprises en République démocratique du Congo.

Hussein Ghadban

Administrateur non exécutif.

Homme d'affaires et entrepreneur opérant en RDC depuis le début des années 2000. Avec plus de 22 ans d'expérience dans les institutions de services et les marchés en Afrique, dispose des compétences, du savoir-faire et sens des affaires nécessaires pour assurer une gestion financière saine et asseoir une stratégie de long-terme pour la banque.

Kalombo N'senda Willy

Administrateur Indépendant

Congolais, né en 1957. Titulaire d'une Licence en sciences économiques option internationale et monétaire de l'Université Nationale du Zaire. Banquier de carrière avec 37 ans d'expérience à la BCC où il a occupé le poste de Directeur de supervision des intermédiaires financiers.

Solidaire Banque SA Rapport Pilier III | Gouvernance | Page 8 Of 76

Désigné représentant de la BCC à la Commission Permanente de Lutte Contre la Fraude, la Corruption et les Crimes Organisés, il est co-fondateur du Cabinet WISAU Stratégies, spécialisé en ingénierie financière. Vice-Président du Comité de Restructuration du secteur Bancaire en 2003 et Président de la Commission de Gestion Administrative des COOPEC en 1991.

Gabriel Ali Mungamba

Administrateur Indépendant

Congolais, né en 1943. Titulaire d'un diplôme en économie de l'Université de Lovanium. Président du Comité Exécutif du Forum Socio-économique pour le développement du territoire d'Ubundu 2012,

Banquier de carrière avec 23 ans d'expérience à la Banque Centrale du Congo. Président du Conseil d'administration de la COOPEC EFFATA 2008, et administrateur à la Société Financière de Développement (SOFIDE S.A,2008 il a été nommé Commissaire aux Comptes à l'INSS, à la Direction Générale de la Dette Publique et à la Caisse Générale d'Epargne du Congo. Conseiller à la Présidence, notamment à la commission socio culturelle.

Walid Kazan

Administrateur Exécutif

Libano- Canadien, né en 1971. Directeur Général de Solidaire Banque SA. Titulaire d'un MBA Exécutif (EMBA) de l'Ecole Supérieure de Commerce de Paris (ESCP – Paris). Titulaire d'un Diplôme de Comptable Agréé et une Licence en Comptabilité de l'Université Concordia au Canada. Comptable Agréé (CA), Auditeur Interne Certifié (CIA), Auditeur Certifié des Systèmes d'Information (CISA) et titulaire de la Certification en auto-évaluation des contrôles (CCSA). Administrateur de Byblos Bank RDC, a occupé le poste de Sous-Directeur Général et Chef de Division du Réseau International à Byblos Bank S.A.L de 2010 à 2020 et de Chef de Division de l'Audit Interne du Groupe Byblos Bank S.A.L. de 2007 à 2010.

Le Conseil d'Administration de Solidaire Banque SA est régi par les statuts de l'institution ainsi que par sa Charte de Gouvernance, documents de référence qui définissent son organisation, ses modalités de fonctionnement et ses règles de délibération.

Le Conseil se réunit sur convocation de son Président, ou, en cas d'empêchement de ce dernier, sous la direction de l'administrateur le plus âgé. Les réunions sont, sauf exception, tenues au siège social de la Banque. En cas de force majeure, le Conseil peut exceptionnellement se réunir dans un autre lieu ou par tout autre moyen de communication, cette circonstance devant impérativement être mentionnée dans le procès-verbal de la séance.

Les convocations sont adressées aux membres du Conseil au moins quinze (15) jours avant la date fixée pour la réunion, sauf urgence justifiée par un cas de force majeure. Les convocations précisent l'ordre du jour et doivent permettre aux administrateurs de disposer d'un délai raisonnable pour préparer les délibérations.

Solidaire Banque SA Rapport Pilier III | Gouvernance | Page 9 Of 76

Pour que le Conseil d'Administration puisse valablement délibérer et statuer, la présence effective ou représentée de la majorité absolue de ses membres est requise.

À défaut d'atteindre ce quorum, la séance est reportée selon les modalités prévues par les statuts et la Charte de Gouvernance.

Les décisions du Conseil sont prises à la majorité absolue des voix des administrateurs présents ou représentés.

En cas de partage égal des voix, la voix du président de séance est prépondérante, conformément aux dispositions de l'article 16, alinéa 11 des statuts harmonisés de Solidaire Banque SA.

Chaque réunion du Conseil donne lieu à l'établissement d'un procès-verbal consignant de manière précise les débats, les décisions prises et les éventuelles réserves formulées. Les procès-verbaux sont approuvés lors de la séance suivante et conservés dans les archives de la Banque conformément aux règles de conservation applicables.

Le fonctionnement du Conseil d'Administration est conçu pour garantir l'efficacité de la prise de décision, le respect des règles de gouvernance, ainsi que l'intégrité et la transparence dans la conduite des affaires de Solidaire Banque SA.

2.3. Comités spécialisés

En vertu de l'article 25 de l'Instruction n°21 de la BCC, Solidaire Banque a créé cinq (5) comités spécialisés afin d'optimiser la gouvernance d'entreprise dans des domaines clés :

- 1. Audit
- 2. Gestion des risques
- 3. Éthique et conformité
- 4. Nomination et rémunération

· Fusion des comités

Avec l'accord de la Banque Centrale du Congo, les comités de nomination et des ressources humaines ont été regroupés en un seul comité, le Comité de nomination et de rémunération. Cette fusion vise à renforcer la cohérence dans la gestion des ressources humaines de la banque.

2.3.1. Composition et présidence des comités

- · Les comités d'audit, de gestion des risques et d'éthique et conformité sont présidés par des administrateurs indépendants.
- · Le comité de nomination et de rémunération est dirigé par un administrateur non exécutif.

2.3.2. Fréquence des réunions

Les comités spécialisés se réunissent tous les trois mois selon un calendrier défini à l'avance. Des réunions exceptionnelles peuvent être organisées en cas de nécessité.

Solidaire Banque SA Rapport Pilier III | Gouvernance | Page 10 Of 76

2.3.3. Rapports au Conseil d'Administration

Chaque comité spécialisé présente un rapport au Conseil d'Administration après chaque réunion.

2.3.4. Rôles et responsabilités des comités spécialisés

· Comité d'Audit

- Garantir l'intégrité des états financiers et du processus d'information financière
- Évaluer l'indépendance et la performance des auditeurs internes et externes
- Superviser le système de contrôle interne et le mécanisme de traitement des plaintes

· Comité d'Éthique et Conformité

- Établir des politiques et procédures en matière d'éthique et de conformité
- Surveiller l'application des politiques de conformité
- Veiller au respect des exigences légales et réglementaires

· Comité de Nomination et de Rémunération

- Superviser les processus de nomination et de rémunération des administrateurs et des employés
- Évaluer les compétences et l'expérience des candidats aux postes vacants
- Déterminer un système de rémunération global et équitable

· Comité des Risques

- Établir des politiques et procédures de gestion des risques
- Évaluer et approuver les stratégies de prise de risque
- Surveiller le respect des politiques d'appétence au risque

2.4. Le comité de gestion

2.4.1. Rôle et responsabilités du Comité de gestion

Le Comité de gestion joue un rôle central dans le pilotage de Solidaire Banque, en assurant la préparation des décisions stratégiques et la mise en œuvre des directives du Conseil d'Administration. Il veille à l'équilibre des pouvoirs et à la continuité de la direction générale, en s'appuyant sur une répartition claire des responsabilités entre ses membres.

2.4.2. Composition du Comité de gestion

Le Comité de gestion est composé d'au moins deux (2) mandataires sociaux, désignés par le Conseil d'Administration :

- · Directeur Général et Président du Comité de Gestion ;
- · Directeur Général adjoint ;
- · Directeur des Opérations et Technologie
- · Directeur des Finances;
- · Directeur du Réseau;
- · Directeur des Risques:
- · La Responsable de l'Ethique et de la Conformité;
- · Le Responsable Juridique et Secrétaire Général.

Solidaire Banque SA Rapport Pilier III | Gouvernance | Page 11 Of 76

2.4.3. Mandat des membres du Comité de gestion

Les membres du Comité de Direction sont nommés pour un mandat de cinq (5) ans, renouvelable une seule fois.

2.4.4. Fonctionnement du Comité de gestion

Le Comité de Gestion se réunit au moins une fois par mois, sur convocation de son président, le Directeur général. Des réunions extraordinaires peuvent être organisées à tout moment à la demande du président ou de deux membres du comité.

2.4.5. Complément du Comité de gestion

Le Comité de gestion peut être complété par des responsables de direction et/ou de lignes de métiers, afin d'apporter une expertise complémentaire et de renforcer la collaboration transversale.

2.5. Dispositif de contrôle de la banque

La banque s'assure de son bon fonctionnement et de la gestion efficace de ses risques grâce à plusieurs fonctions clés :

2.5.1. Contrôle de premier niveau

Le contrôle de premier niveau constitue la première ligne de défense du dispositif global de contrôle interne de Solidaire Banque SA.

Il est exercé directement par l'ensemble des responsables de départements, directions et services, chacun au sein de son périmètre de responsabilité.

Les responsables opérationnels ont pour mission de :

- · Superviser la gestion quotidienne des activités de leurs équipes respectives ;
- · Mettre en œuvre et appliquer les stratégies, procédures et politiques arrêtées par la Banque ;
- · S'assurer de la conformité des opérations réalisées au regard :
 - Des réglementations légales et prudentielles en vigueur ;
 - Des politiques internes de Solidaire Banque :
 - Des standards de qualité et d'efficacité définis par la gouvernance de l'institution.

À ce titre, ils veillent à intégrer le contrôle dans les processus opérationnels dès leur conception, en identifiant et en limitant les risques d'erreurs, de non-conformité ou de fraude à chaque étape de l'activité.

Le contrôle de premier niveau implique notamment :

- Le contrôle systématique des opérations courantes (validation des transactions, supervision des dossiers clients, contrôle de la documentation, etc.);
- · Le respect des seuils d'alerte et des limites opérationnelles ;
- · La remontée immédiate des anomalies ou incidents au niveau hiérarchique supérieur, assortie des mesures correctrices prises ou proposées.

Solidaire Banque SA Rapport Pilier III | Gouvernance | Page 12 Of 76

Chaque responsable est ainsi garant :

- · De la qualité des opérations réalisées dans son périmètre,
- · Du respect des règles internes et externes,
- Et de la première évaluation des risques associés aux activités de son département.

La performance du contrôle de premier niveau fait l'objet d'un suivi régulier par les structures de contrôle de deuxième niveau (notamment la Conformité, la Gestion des Risques et l'Audit Interne), dans le cadre de l'approche coordonnée du contrôle interne définie par Solidaire Banque SA.

2.5.2. Fonctions de contrôle indépendantes

2.5.2.1. Audit

La fonction d'audit interne constitue une composante clé du dispositif de gouvernance et de contrôle interne de Solidaire Banque SA.

Elle est placée sous l'autorité directe du Conseil d'Administration, auquel elle rend compte via le Comité d'Audit, garantissant ainsi son indépendance vis-à-vis de la Direction générale et des unités opérationnelles de la Banque.

Missions principales

La mission de l'audit interne est de :

- Évaluer l'efficacité du système de contrôle interne, de gouvernance et de gestion des risques de la Banque ;
- · Vérifier la conformité des opérations aux lois, règlements, normes internes et meilleures pratiques professionnelles ;
- · Assurer une surveillance indépendante de la qualité, de l'efficacité et de l'intégrité des activités bancaires ;
- · Identifier les faiblesses potentielles dans les processus internes et proposer des mesures correctives adaptées ;
- · Contrôler l'exactitude et la fiabilité des informations financières et, à ce titre, participer à la vérification interne des états financiers de la Banque avant leur certification externe.

Modalités d'intervention

L'audit interne procède à :

- Des audits réguliers et planifiés couvrant l'ensemble des activités, fonctions et processus critiques de la Banque ;
- Des missions ponctuelles ou exceptionnelles, notamment en cas d'incidents opérationnels majeurs, de fraudes suspectées ou de demandes spécifiques du Conseil ou du Comité d'Audit;
- · La formulation de recommandations concrètes pour renforcer l'efficacité des contrôles, optimiser les procédures internes et améliorer la gestion globale des risques.

Chaque mission d'audit donne lieu à la production d'un rapport d'audit détaillé, transmis à la Direction concernée, au Comité d'Audit et au Conseil d'Administration, assorti de plans d'action correctifs dont la mise en œuvre est suivie par la fonction d'audit interne.

Solidaire Banque SA Rapport Pilier III | Gouvernance | Page 13 Of 76

Rôle dans le processus d'amélioration continue

À travers ses travaux, l'audit interne contribue activement à :

- · Renforcer la culture de contrôle au sein de Solidaire Banque ;
- · Améliorer en continu la qualité des opérations ;
- · Préserver la solidité financière et la réputation de l'institution ;
- · Soutenir la conformité réglementaire et l'atteinte des objectifs stratégiques de la Banque.

L'indépendance, l'objectivité, la compétence professionnelle et la confidentialité constituent les principes fondamentaux guidant l'exercice de la mission d'audit interne au sein de Solidaire Banque SA.

2.5.2.2. Contrôle Interne

La Direction du Contrôle Interne de Solidaire Banque SA joue un rôle déterminant dans le dispositif global de maîtrise des risques.

Elle est organisée de manière à garantir son indépendance fonctionnelle vis-à-vis de la Direction Générale et des entités opérationnelles, conformément aux exigences prudentielles et aux meilleures pratiques de gouvernance.

Missions principales

La Direction du Contrôle Interne est chargée :

- D'identifier, d'analyser et d'évaluer l'ensemble des risques financiers, opérationnels, de conformité et stratégiques auxquels la Banque est exposée dans le cadre de ses activités ;
- De mesurer l'ampleur et l'impact potentiel de ces risques au regard de la capacité de risque définie par le Conseil d'Administration ;
- D'élaborer, de proposer et de suivre des plans d'action destinés à atténuer et maîtriser les risques identifiés, en cohérence avec la stratégie de la Banque;
- De contrôler la mise en œuvre effective des dispositifs de maîtrise des risques dans l'ensemble des départements et des filiales, le cas échéant.

Modalités d'intervention

La Direction du Contrôle Interne agit à travers :

- · Un suivi régulier et structuré des processus critiques, des expositions aux risques et des écarts par rapport aux normes internes et réglementaires;
- · La définition de méthodologies et d'outils d'évaluation du risque adaptés aux besoins spécifiques de Solidaire Banque ;
- · L'appui aux départements opérationnels pour renforcer leur capacité de contrôle de premier niveau ;
- · L'émission de recommandations destinées à améliorer le dispositif de maîtrise des risques et à renforcer la résilience opérationnelle.

Collaboration avec la fonction d'audit interne

La Direction du Contrôle Interne travaille en étroite coordination avec la fonction d'Audit Interne, dans un cadre clairement défini de complémentarité :

Solidaire Banque SA Rapport Pilier III | Gouvernance | Page 14 Of 76

- Le contrôle interne a pour objectif d'assurer en continu l'efficacité du système de maîtrise des risques à travers un suivi opérationnel permanent;
- · L'audit interne, quant à lui, réalise des évaluations indépendantes et périodiques de l'efficacité des dispositifs de contrôle et formule des recommandations sur leur amélioration.

Cette collaboration structurée permet de garantir une vision transversale et cohérente du système de contrôle interne de Solidaire Banque SA, tout en assurant une supervision indépendante et un renforcement continu des dispositifs de maîtrise des risques.

2.5.2.3. Ethique et Conformité

La fonction d'Éthique, de Conformité et de Lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (LAB/FT) constitue un pilier fondamental du dispositif de contrôle de deuxième niveau de Solidaire Banque.

Elle agit pour garantir l'intégrité, la conformité réglementaire et la transparence des opérations de la Banque, tout en prévenant les risques légaux, réputationnels et financiers.

Missions principales

La fonction d'Éthique, Conformité et LAB/FT a pour mission de :

- Veiller à l'application stricte des lois, règlements, instructions de la Banque Centrale du Congo (BCC) et normes internationales applicables aux activités de Solidaire Banque SA;
- · S'assurer du respect des politiques internes de gouvernance, de conduite des affaires et de prévention des risques ;
- Promouvoir une culture forte d'éthique, de conformité et de vigilance LAB/FT à travers toutes les structures de la Banque;
- · Prévenir, détecter et gérer toute situation de non-conformité, de blanchiment de capitaux ou de financement du terrorisme ;
- · Contribuer activement à la préservation de la réputation de la Banque en assurant une conduite responsable et transparente de ses activités.

Modalités d'intervention

La fonction exerce ses responsabilités à travers :

- · La mise en œuvre de politiques et procédures internes relatives à la conformité et à la LAB/FT, mises à jour régulièrement pour refléter l'évolution du cadre réglementaire et les meilleures pratiques ;
- · L'évaluation et la validation des nouveaux produits, services et processus pour garantir leur conformité;
- · La connaissance approfondie de la clientèle (KYC) dès l'entrée en relation et tout au long de la relation d'affaires;
- · La surveillance permanente des opérations afin de détecter les activités inhabituelles ou suspectes ;
- · Le filtrage systématique des transactions et des clients contre les listes de sanctions locales et internationales ;
- · La déclaration rapide et précise des opérations suspectes à la Cellule Nationale de Renseignements Financiers (CENAREF);

Solidaire Banque SA Rapport Pilier III | Gouvernance | Page 15 Of 76

- La conduite d'enquêtes internes en cas de soupçon d'infractions ou de violations éthiques, et la formulation de recommandations pour remédier aux manquements constatés;
- · Le traitement des alertes internes et la protection des lanceurs d'alerte, en respectant les principes de confidentialité et d'impartialité.

Gouvernance et collaboration

La fonction bénéficie:

- · D'une indépendance opérationnelle vis-à-vis de la Direction générale ;
- D'un accès direct au Comité d'Éthique et de Conformité ainsi qu'au Conseil d'Administration, garantissant une supervision efficace ;
- D'une collaboration étroite avec les autorités nationales (Banque Centrale du Congo, CENAREF) et du respect des obligations de coopération internationale.

Rôle dans l'amélioration continue

La fonction d'Éthique, Conformité et LAB/FT :

- · Sensibilise en continu les collaborateurs à l'importance de l'éthique, du respect réglementaire et de la vigilance face aux risques de blanchiment et de financement du terrorisme ;
- · Met en œuvre des plans d'action correctifs suite aux constats de non-conformité ou aux évolutions réglementaires ;
- · Participe au développement d'une culture d'intégrité, essentielle à la solidité et à la durabilité de Solidaire Banque SA.

2.5.2.4. Direction des Risques

La Direction des Risques de Solidaire Banque SA occupe une place stratégique au sein du dispositif de gouvernance, de gestion et de maîtrise des risques de l'institution.

Elle est dédiée à l'identification, à l'évaluation, à la mesure, à la gestion et à la suivi de l'ensemble des risques auxquels la Banque est exposée, en cohérence avec son appétence au risque et ses objectifs stratégiques.

Missions principales

La Direction des Risques est chargée de :

- · Identifier de manière proactive les risques financiers, opérationnels, de marché, de liquidité, stratégiques, de réputation et de non-conformité;
- · Analyser et mesurer l'exposition de la Banque à ces risques à travers des méthodologies rigoureuses et adaptées à la nature de ses activités ;
- Élaborer et mettre en œuvre des stratégies de mitigation des risques, en collaboration étroite avec les différentes directions opérationnelles, notamment la Direction du Contrôle Interne;
- Surveiller en continu l'évolution du profil de risque de la Banque et s'assurer que celui-ci demeure compatible avec les seuils de tolérance définis par le Conseil d'Administration ;
- · Émettre des alertes et recommandations en cas d'évolution défavorable ou de dépassement des limites de risques approuvées.

Modalités d'intervention

La Direction des Risques intervient notamment par :

Solidaire Banque SA Rapport Pilier III | Gouvernance | Page 16 Of 76

- · L'élaboration d'un cadre global de gestion des risques, incluant politiques, procédures, outils de suivi et reporting consolidé ;
- · La réalisation de stress tests périodiques pour évaluer la résilience de la Banque face à des scénarios extrêmes ;
- · La validation indépendante des modèles de risques utilisés par la Banque (notamment pour les risques de crédit, de marché et de liquidité);
- · Le suivi et la validation du respect des limites opérationnelles fixées pour les différentes typologies de risques.

Gouvernance et reporting

La Direction des Risques dispose d'une indépendance opérationnelle pour l'exercice de ses fonctions et bénéficie d'un accès direct :

- Au Comité Exécutif, auquel elle rend compte régulièrement des principaux risques identifiés, des mesures d'atténuation mises en œuvre et de l'évolution du profil de risque de la Banque;
- · Au Comité des Risques du Conseil d'Administration, auquel elle présente des rapports périodiques détaillant :
 - · L'évaluation globale des risques,
 - Les incidents significatifs,
 - · Les ajustements nécessaires aux stratégies de gestion des risques,
 - Les résultats des stress tests et des analyses prospectives.

Rôle dans la stratégie globale de maîtrise des risques

La Direction des Risques collabore étroitement avec la Direction du Contrôle Interne, la fonction d'Éthique et Conformité et l'Audit Interne pour assurer :

- · La cohérence du dispositif de contrôle.
- · La détection précoce des vulnérabilités.
- · La consolidation d'une culture organisationnelle de gestion saine et prudente des risques.

À travers ses missions, la Direction des Risques contribue à renforcer la résilience, la fiabilité et la pérennité de Solidaire Banque SA face aux défis internes et externes.

La direction des risques est responsable de l'identification, de l'analyse, de la mesure et de la gestion des risques auxquels la banque est exposée. Elle travaille en étroite collaboration avec la direction du contrôle interne pour mettre en œuvre des stratégies d'atténuation des risques. La direction des risques rend compte régulièrement au Comité Exécutif et au Comité des Risques du Conseil d'administration

2.6. Politique de rémunération

La politique de rémunération de la Banque vise à concilier plusieurs impératifs, notamment le respect des exigences légales et réglementaires, l'équité envers tous les collaborateurs, l'attraction et la fidélisation de talents compétents, ainsi que l'optimisation des coûts du personnel. Cette politique privilégie un système de rémunération qui soit sécurisant, motivant, compétitif et transparent, offrant des conditions attractives visant à motiver les employés et à maintenir un haut niveau de performance.

Solidaire Banque SA Rapport Pilier III | Gouvernance | Page 17 Of 76

Par ailleurs, la rémunération d'un employé peut évoluer en fonction de ses performances et de critères de promotion, permettant ainsi une progression dans son niveau de rémunération.

Le système de rémunération inclut les composantes suivantes :

- a. Le salaire de base : L'augmentation salariale, la prime d'ancienneté, le congé annuel
- b. Les primes : La gratification
- c. Les indemnités : Le Transport, le logement.
- d. Les avantages sociaux : Les allocations familiales, l'allocation scolaire, l'assurance médicale, l'assurance contre les accidents liés au travail, les frais de mission, les collations, les avances sur salaires, les conditions préférentielles de prêt

La rémunération est structurée en fonction des niveaux de grade, tenant compte des responsabilités et des compétences requises pour chaque poste. Les salaires sont versés à des dates précises et sont transférés directement sur les comptes des salariés

Le rôle du conseil d'administration se limite à approuver les mises à jour des grilles salariales et les augmentations spéciales proposées par la direction générale et le département des ressources humaines.

Pour ce qui est des Administrateurs Exécutifs, étant des salariés de la Banque, ils perçoivent leur rémunération selon les lignes directrices de la politique salariale interne., alors que la rémunération des administrateurs non exécutifs est décidée par l'Assemblée Générale des actionnaires.

2.7. Transactions avec les personnes apparentées

L'instruction 51 de la Banque Centrale du Congo (BCC) établit les règles régissant les transactions avec les personnes apparentées dans le secteur financier. Ces directives fournissent un cadre précis pour garantir que les transactions avec ces parties sont menées de manière transparente, équitable et conforme aux normes légales et réglementaires en vigueur. Dans cette section, nous examinons de près les politiques et procédures mises en place par Solidaire Banque conformément à ces directives, notamment en ce qui concerne les opérations avec les personnes apparentées et les crédits qui leur sont accordés

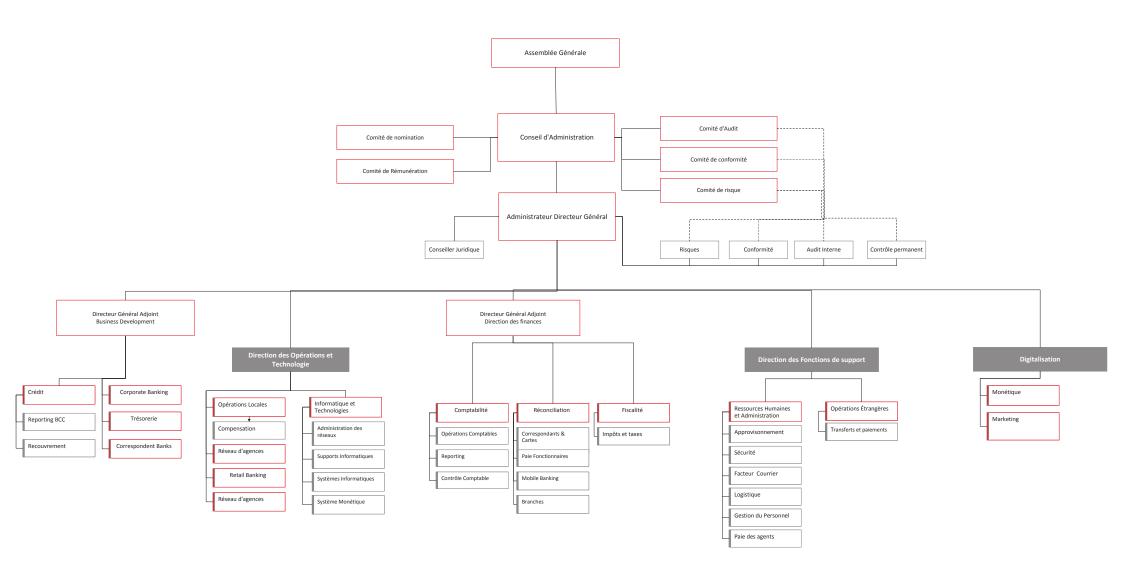
2.7.1. Transactions et Opérations avec les Personnes Apparentées

Les contrats, opérations ou transactions impliquant des personnes apparentées sont menés en stricte conformité avec les lois, réglementations et procédures internes applicables. Le Conseil d'administration, le commissaire aux comptes et l'assemblée générale, chacun ayant des responsabilités spécifiques dans ce domaine, veillent à remplir fidèlement leurs obligations.

2.7.2. Crédits Accordés aux Personnes Apparentées

La politique de crédit de la Banque interdit l'octroi de prêts aux actionnaires ou aux administrateurs. Cependant, les crédits accordés à ces membres du personnel sont soumis à un plafond afin de respecter les limites d'exposition fixées par la réglementation de la BCC, qui stipule que les crédits accordés aux personnes apparentées ne doivent pas dépasser 20 % des fonds propres

Solidaire Banque SA Rapport Pilier III | Gouvernance | Page 18 Of 76



Solidaire Banque SA Rapport Pilier III | Gouvernance | Page 19 Of 76

GESTION DES RISQUES

3.1. L'impérieuse nécessité d'une gestion des risques efficiente dans le secteur bancaire

Dans l'univers du secteur financier, et tout particulièrement dans le secteur bancaire, la gestion des risques constitue un levier fondamental de stabilité, de solidité et de pérennité.

Les institutions bancaires sont quotidiennement confrontées à une multiplicité de risques susceptibles d'affecter leur performance et leur équilibre, tels que :

- · Les fluctuations des marchés financiers,
- · Les évolutions constantes du cadre réglementaire,
- · Les risques économiques globaux ou locaux,
- · Les événements imprévus, notamment les crises économiques, sanitaires ou géopolitiques.

Dans ce contexte, il est essentiel que les banques mettent en œuvre des politiques, des procédures et des dispositifs de gestion des risques rigoureux, afin de protéger efficacement :

- · Leurs actifs financiers et opérationnels,
- · Les intérêts de leur clientèle.
- · La confiance de leurs partenaires,
- Et la valeur pour leurs actionnaires.

La gestion efficiente des risques, combinée à une gestion rigoureuse des actifs, constitue ainsi un impératif stratégique pour garantir la résilience institutionnelle et préserver la confiance du public et des parties prenantes.

Le dispositif de gestion des risques de Solidaire Banque SA

Consciente de ces enjeux majeurs, Solidaire Banque SA a déployé un cadre général de gestion des risques solide et cohérent, reposant notamment sur deux instruments stratégiques :

- La politique de gestion des risques, qui définit les principes fondamentaux, les typologies de risques couvertes, les méthodes d'évaluation et les responsabilités organisationnelles en matière de maîtrise des risques;
- · La politique d'appétence pour le risque, qui précise les niveaux de risques que la Banque accepte d'assumer dans le cadre de la réalisation de ses objectifs stratégiques, tout en maintenant un équilibre prudent entre croissance et préservation du capital.

Ces deux piliers structurants guident Solidaire Banque dans l'exécution de sa stratégie de développement, tout en assurant la protection de ses actifs, la robustesse de son bilan et le respect de ses obligations réglementaires.

3.2. Gouvernance des risques robuste à Solidaire Banque

Solidaire Banque s'appuie sur un modèle de gouvernance des risques à trois niveaux pour garantir la protection de ses objectifs face aux risques potentiels.

Solidaire Banque SA Rapport Pilier III | Gestion Des Risques | Page 21 Of 76

· lère ligne de défense : Responsabilité et contrôle opérationnels

- Propriétaires des risques: Les Business Lines et fonctions de support identifient, analysent et gèrent les risques au quotidien, en appliquant les directives de gestion des risques établies par la banque.
- Mise en œuvre des contrôles de premier niveau: Ils sont directement liés aux opérations et à la livraison des produits et services aux clients.

· 2ème ligne de défense : Assurance et contrôle indépendants

- Appui et conseil: Les fonctions Risque, Contrôle et Conformité apportent leur expertise à la lère ligne de défense pour une gestion efficace des risques.
- Évaluation et contrôle: Des revues et évaluations sont menées pour s'assurer que la lère ligne de défense maîtrise adéquatement ses risques.

Fonctions clés:

- **Risque:** Définit l'appétit pour le risque de la banque, développe des stratégies de gestion des risques et possède un droit de veto pour garantir la prise en compte de ses préoccupations.
- Contrôle: Met en œuvre et surveille les processus de contrôle interne, évalue leur efficacité et identifie les domaines d'amélioration.
- Conformité: Veille au respect des lois, réglementations et règles internes applicables par la banque et met en place des programmes de prévention et de détection des non-conformités.

· 3ème ligne de défense : Audit interne indépendant

- Évaluation de la qualité: Évalue la qualité des processus de gestion des risques et de contrôle interne de la banque.
- Audits internes basés sur les risques: Évalue l'efficacité du système de contrôle interne et vérifie l'existence et l'application adéquates des politiques, procédures et mesures de gestion des risques.
- Amélioration continue: Soumet des recommandations à la direction pour renforcer la gestion des risques et le contrôle interne.

· Fonction Risque : Pilotage centralisé

La fonction Risque, dirigée par un Directeur des Risques (Chief Risk Officer - CRO) et membre du Comité Exécutif, joue un rôle central dans la gouvernance des risques de Solidaire Banque. Ses responsabilités principales incluent :

- Mise en œuvre et maintien de la politique de gestion des risques de la banque.
- Identification, analyse et évaluation des risques auxquels la banque est confrontée.
- Développement et mise en œuvre de stratégies d'atténuation des risques.
- Promotion d'une culture de gestion des risques au sein de la

Solidaire Banque SA Rapport Pilier III | Gestion Des Risques | Page 22 Of 76

- banque.
- Supervision des processus de gestion des risques de la banque.
- Rapport au Comité de Risque du Conseil d'Administration.

La fonction de gestion des risques dans une banque telle que Solidaire Banque est essentielle pour assurer la stabilité financière, la conformité réglementaire, et la protection contre diverses formes de risques financiers et opérationnels. Voici une structure typique de la fonction de gestion des risques dans une banque :

1. Conseil d'Administration et Comités Spécialisés

- Conseil d'Administration : Supervise la gestion des risques et s'assure que les politiques de risque sont alignées avec les objectifs stratégiques de la banque.
- Comité de Risque : Sous-comité du conseil d'administration, responsable de la supervision des politiques de gestion des risques et de leur mise en œuvre.

2. Direction Générale

- Directeur Général (CEO): Responsable ultime de la gestion des risques, avec le soutien de la Direction des Risques.
- Directeur des Risques (CRO Chief Risk Officer) : Responsable de la conception, de la mise en œuvre et de la surveillance des politiques de gestion des risques.

3. Département de Gestion des Risques

- **Gestion des Risques de Crédit :** Évaluation et gestion des risques liés aux prêts et aux crédits.
- Gestion des Risques de Marché : Surveillance des risques liés aux fluctuations des marchés financiers.
- Gestion des Risques Opérationnels : Identification et gestion des risques opérationnels tels que la fraude, les erreurs humaines, les défaillances de systèmes.
- Gestion des Risques de Liquidité: Surveillance et gestion des risques liés à la liquidité et à la capacité de la banque à honorer ses obligations financières.
- Gestion des Risques de Conformité : Assurance que la banque respecte toutes les réglementations et lois applicables.

4. Unités de Support

- Audit Interne : Évalue l'efficacité des contrôles internes et des processus de gestion des risques.
- Conformité : S'assure que les politiques et procédures de la banque sont conformes aux lois et réglementations.
- **Sécurité de l'Information :** Protège les informations et les systèmes contre les cyber-risques.

5. Processus et Outils

- Politiques et Procédures : Documentation détaillée des politiques de gestion des risques et des procédures à suivre.
- Modèles de Risque et Analyses : Utilisation de modèles

Solidaire Banque SA Rapport Pilier III Gestion Des Risques Page 23 Of 76

- quantitatifs pour évaluer et prévoir les risques.
- Systèmes de Surveillance et de Reporting : Outils pour surveiller les risques en temps réel et générer des rapports pour les parties prenantes.

6. Culture du Risque

- Formation et Sensibilisation : Programmes de formation pour tous les employés sur l'importance de la gestion des risques.
- Culture de la Transparence et de la Communication : Encouragement à signaler les incidents de risque et à communiquer ouvertement sur les questions de risque.

7. Supervision et Révision

- Revue Périodique : Évaluation régulière des politiques et des pratiques de gestion des risques pour assurer leur efficacité et pertinence.
- Stress Testing et Scénarios : Simulation de scénarios de stress pour évaluer la résilience de la banque face à des situations extrêmes.

Cette structure assure que Solidaire Banque puisse identifier, évaluer, surveiller et gérer efficacement les risques auxquels elle est exposée, tout en restant conforme aux exigences réglementaires et en maintenant la confiance des parties prenantes.

En conclusion, la gestion des risques constitue un pilier fondamental de la gouvernance d'entreprise au sein des banques. Elle permet de garantir la stabilité financière, la solidité et la pérennité de l'institution, tout en préservant les intérêts de l'ensemble des parties prenantes. En ce sens, Solidaire Banque, par sa gestion des risques rigoureuse et proactive, démontre son engagement à jouer un rôle exemplaire au sein du secteur bancaire.

3.3. Appétence au risque

Solidaire Banque SA reconnaît l'importance stratégique d'adopter une approche équilibrée et maîtrisée en matière de gestion des risques, en particulier dans le contexte de son développement et de l'accroissement de sa liquidité.

Tout en étant disposée à prendre des risques calculés pour soutenir sa trajectoire de croissance et renforcer sa compétitivité, la Banque demeure fermement engagée à préserver sa stabilité financière et à assurer la protection de ses actifs.

Ainsi, Solidaire Banque SA:

- · Investit dans des opportunités offrant un potentiel de rendement attractif, tout en évaluant avec riqueur les risques qui leur sont associés
- · Maintient une vigilance constante afin d'éviter toute exposition excessive susceptible de compromettre sa solvabilité, sa solidité financière ou sa réputation.

Niveau d'appétence au risque

L'appétence au risque de Solidaire Banque SA est délibérément inférieure à sa tolérance au risque, laquelle est fixée à 25 % de son capital social total.

Solidaire Banque SA Rapport Pilier III | Gestion Des Risques | Page 24 Of 76

Cela signifie que :

- · La Banque ne consentira jamais à s'exposer à des risques dont le montant cumulé excéderait 25 % du capital social ;
- Elle adopte une approche modérée du risque, en évitant tout engagement dans des activités susceptibles d'entraîner des pertes excessives ou de menacer sa solvabilité à long terme.

En agissant ainsi, Solidaire Banque vise à assurer la pérennité, la résilience et la durabilité de ses opérations, tout en maximisant la création de valeur pour ses clients, ses partenaires et ses actionnaires.

Politique d'appétence au risque

La Politique d'Appétence au Risque, adoptée par le Conseil d'Administration de Solidaire Banque SA, constitue le cadre de référence pour la gestion du risque.

Elle définit notamment :

- · Les objectifs stratégiques de la Banque à court, moyen et long terme ;
- · Les principaux risques auxquels la Banque est confrontée (risques de crédit, de marché, de liquidité, opérationnels, de non-conformité, etc.) ;
- · Les limites de risques acceptables par type de risque, ainsi que les modalités de fixation, de suivi et de révision de ces limites ;
- · La gouvernance du risque, incluant les rôles et responsabilités des différents organes décisionnels et opérationnels ;
- · La fréquence, le contenu et le circuit de transmission des rapports relatifs à la surveillance et au suivi des risques.

Ce dispositif d'appétence au risque garantit que la prise de risque au sein de Solidaire Banque SA reste alignée sur ses capacités financières, son profil stratégique et les attentes de ses parties prenantes, tout en respectant strictement les exigences réglementaires édictées par la Banque Centrale du Congo.

3.3.1. Objectifs à réaliser

Solidaire Banque SA, engagée à promouvoir l'inclusion financière sur l'ensemble du territoire de la République Démocratique du Congo et à soutenir la création d'emplois à travers le développement du tissu économique local, affirme son positionnement en tant que partenaire privilégié des particuliers, des PME et des grandes entreprises en quête de services personnalisés, transparents et de qualité.

Dans ce cadre, la Banque articule sa politique d'appétence au risque autour des objectifs stratégiques suivants :

Favoriser une croissance rentable :
 Solidaire Banque ambitionne de s'étendre dans de nouveaux marchés et de développer une offre innovante de produits et services, tout en veillant à maintenir une rentabilité durable et équilibrée.

Solidaire Banque SA Rapport Pilier III | Gestion Des Risques | Page 25 Of 76

- · Renforcer la liquidité :
 - La Banque s'engage à maintenir un niveau de liquidité prudent, lui permettant de faire face à ses obligations de court terme et de saisir les opportunités d'investissement compatibles avec son profil de risque.
- · Gérer les risques de manière prudente :
 - Des processus robustes de gestion des risques sont mis en œuvre afin d'identifier, d'évaluer, de surveiller et d'atténuer les risques associés aux activités de croissance, d'investissement et d'exploitation.
- Éviter les pertes lors de l'investissement de fonds publics :
 La Banque adopte une approche conservatrice dans l'utilisation des fonds publics, afin de minimiser les risques de pertes et de préserver la confiance des autorités de tutelle et des partenaires financiers.
- · Garantir le respect des obligations légales et réglementaires : Solidaire Banque assure en permanence la conformité de ses activités aux lois, règlements et instructions édictés par la Banque Centrale du Congo, ainsi qu'aux normes internationales applicables.
- · Maintenir un environnement de contrôle interne robuste : La Banque veille à la sécurisation de ses opérations et à la protection de ses actifs par la consolidation continue de son dispositif de contrôle interne, garantissant ainsi l'efficacité, l'intégrité et la transparence de sa gestion.

Ces objectifs constituent le socle sur lequel repose l'ensemble de la stratégie de développement de Solidaire Banque SA, dans une optique de croissance maîtrisée, de gestion rigoureuse des risques et de création de valeur durable au profit de toutes ses parties prenantes.

3.3.2. Identification des risques

L'identification des risques bancaires est une étape cruciale dans le processus de gestion des risques chez Solidaire Banque SA. Nous opérons ici le parcours modélisé de l'identification des risques dans sa grande classification.

3.3.3. Principaux risques encourus

La politique d'appétence au risque définit les types de risques que la banque est prête à assumer afin d'atteindre les objectifs ci-haut énoncés. L'identification et la gestion proactives de ces risques sont essentielles pour assurer la stabilité financière de la banque et la réalisation de ses objectifs stratégiques.

- Risque de marché: Les pertes financières potentielles dues aux fluctuations des taux d'intérêt ou du taux de change. Les variations sur les marchés peuvent impacter la valeur des actifs détenus par la banque, entraînant ainsi des conséquences sur sa rentabilité et sa situation financière globale. Les principaux risques de marché sont déclinés ci-dessous:
 - le risque de taux d'intérêt débiteur et créditeur.
 - le risque de taux change (sur les Swap. gap, forward),

Solidaire Banque SA Rapport Pilier III | Gestion Des Risques | Page 26 Of 76

- le risque de prix et valeurs des actifs,
- le risque de liquidité sur le marché,
- le risque lié aux inflations,
- le risque lié à la pénurie, etc.
- Risque de crédit : C'est le risque que les emprunteurs ne remboursent pas leurs prêts. Solidaire Banque évalue ce risque en analysant avec dextérité la solvabilité des emprunteurs, en mettant en place le système de notation de crédit pour juger l'opportunité ou pas d'octroyer un autre crédit à l'ancien emprunteur suivant la note que l'on lui octroie chaque année et en optant sur le système de diversification de son portefeuille des crédits. Ceci revient à identifier les risques liés aux prêts considérés dans son portefeuille crédit global et aux engagements financiers de la banque, tels que :
 - le risque de défaut des emprunteurs,
 - le risque de concentration des prêts,
 - le risque de contrepartie
 - le risque de non ou insuffisance de documents du dossier.
 - le risque de crédit souverain,
 - le risque de dépassement de limite individuel (Legal Lending Limit)
 - le risque de dépassement des groupes de sociétés,
 - le risque de dépassement des apparentés,
 - le risque de dépassement sectoriel,
 - le risque d'insuffisance de couverture, etc..
- Risque opérationnel: Les défaillances de systèmes ou de processus internes, les erreurs humaines, ainsi que les événements externes tels que les catastrophes naturelles. Ces risques peuvent entraîner des pertes financières importantes et nuire à la réputation de la banque. Il convient d'identifier les risques liés aux processus opérationnels de la banque, tels que:
 - le risque de fraude interne,
 - le risque de complicité à une opération interne,
 - le risque de non-conformité aux procédures,
 - le risque réputationnel,
 - le risque informatique.
 - le risque de ressources humaines.
- Risque de liquidité: La possibilité pour la banque de ne pas disposer de suffisamment de liquidités pour répondre à ses obligations à court terme, ce qui peut compromettre la capacité de la banque à fonctionner normalement et à honorer ses engagements envers ses clients et ses contreparties. Les risques liés à la capacité de la banque à disposer de la quantité suffisante des ressources à vue disponibles afin de répondre à ses obligations financières à court terme sont:
 - le risque de liquidité intra journalière,
 - le risque de liquidité interbancaire,
 - le risque de financement à long terme, etc.
- Risque réputationnel : La perception négative que peuvent avoir les parties prenantes de la banque, notamment le régulateur, ses clients, ses investisseurs, et les clients potentiels. Une mauvaise réputation peut entraîner une perte de confiance et de clientèle, ainsi que des conséquences financières et réglementaires.

Solidaire Banque SA Rapport Pilier III | Gestion Des Risques | Page 27 Of 76

- Risque de blanchiment des capitaux: La possibilité que la banque soit utilisée pour des activités illicites visant à dissimuler l'origine des fonds. Le non-respect des normes de lutte contre le blanchiment d'argent peut entraîner des sanctions réglementaires sévères et nuire à la réputation de la banque. Les risques de blanchiment des capitaux sont définis dans la politique de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme.
- Risque de non-conformité: Il s'agit du risque de non-conformité aux réglementations et aux normes en vigueur. La banque s'assure qu'elle respecte les lois et les réglementations en mettant en place des dispositifs de conformité et des processus de contrôle. Les risques liés au non-respect des lois et des normes en vigueur comptent:
 - le risque de non-conformité réglementaire,
 - le risque de sanctions,
 - le risque de litiges, etc.

3.3.4. Analyse des interconnexions

Il est crucial d'identifier les interconnexions entre les différents types de risques financiers pour comprendre comment un événement dans un domaine peut avoir des répercussions sur d'autres domaines. C'est l'approche de la détective de la contagion.

Il est important d'utiliser une **approche holistique** (considérant le fait comme constituant un tout) pour l'identification des risques financiers, en impliquant les parties prenantes clés de la banque, en utilisant des outils d'analyse appropriés, et en tenant compte des facteurs internes et externes qui pourraient influencer les risques.

Une fois que les risques financiers ont été identifiés, nous nous exerçons à les évaluer, à les quantifier et à mettre en place des mesures de gestion et de contrôle appropriées pour les atténuer.

3.3.5. Cartographie des risques

Solidaire Banque se dote d'une cartographie des risques qui définit les principaux risques auxquels la banque pourrait être exposée y compris leur impact, les évalue, et les gère.

La cartographie des risques de Solidaire Banque est un processus crucial qui permet d'identifier, d'évaluer et de hiérarchiser les différents risques auxquels la Banque est exposée dans le cadre de ses activités. L'objectif principal de cette cartographie est de fournir une vision claire et exhaustive des risques, facilitant ainsi leur gestion proactive et efficace. En cartographiant les risques, la Banque peut anticiper les potentiels défis, élaborer des stratégies d'atténuation adaptées et renforcer ses mécanismes de contrôle interne. Ce processus permet également d'aligner les activités de la Banque avec ses objectifs stratégiques, d'assurer la conformité réglementaire et de protéger ses actifs et sa réputation. En somme, la cartographie des risques contribue à la résilience et à la durabilité de Solidaire Banque, en garantissant une prise de décision informée et en renforçant la culture de gestion des risques au sein de l'institution.

Solidaire Banque SA Rapport Pilier III | Gestion Des Risques | Page 28 Of 76

La cartographie des risques, un outil essentiel pour la gestion proactive des menaces potentielles, est élaborée avec une attention particulière par les divers départements et responsable et par le Directeur des Risques. Une fois cette cartographie complétée, elle est soumise à un processus rigoureux de validation par la Direction Générale, garantissant ainsi que tous les aspects pertinents ont été minutieusement examinés.

Ensuite, cette cartographie est présentée au conseil d'administration pour approbation, assurant ainsi une revue approfondie par les plus hauts niveaux de gouvernance de l'organisation. Une fois approuvée, elle est mise à la disposition de tous les responsables de départements. Cette diffusion permet à chaque responsable de prendre connaissance des risques identifiés et d'intégrer cette information cruciale dans leurs stratégies et opérations quotidiennes. En partageant cette cartographie de manière transparente, Solidaire Banque renforce la sensibilisation et la vigilance à travers toute l'organisation, contribuant ainsi à une gestion des risques plus efficace et cohérente.

Ci-dessous les principaux risques identifiés. La cartographie détaillée sera jointe au présent rapport.

· Risques Opérationnels :

- Interruption des systèmes informatiques
 - Implications : Perturbation des opérations bancaires, risque de perte de données clients et financières, perte potentielle de la confiance des clients et de la réputation de la banque.
 - Contrôles : Centre de récupération de données, plan de continuité des activités, politique de sauvegardes régulières.
- Cyberattaques et Piratage informatique
 - Implications : Perte de données sensibles, perturbation des opérations.
 - Contrôles : Mesures de sécurité informatique, gestion de crise, formation du personnel.
- Erreur Matérielle dans les Opérations
 - Implications : Pertes financières, diminution de la rentabilité, risque de non-conformité.
 - Contrôles: Formation, mécanismes de supervision, automatisation des tâches à risque élevé.

· Risques de Crédit :

- Défaut de remboursement d'un prêt
 - Implications : Pertes financières, impact sur le bilan, provisionnement des créances.
 - Contrôles : Évaluation de la solvabilité, mesures de diligence, mesures de recouvrement, avoir des guaranties solides.

· Risques de Liquidité :

- Incapacité d'honorer les obligations
 - Implications : Retards de paiement, détérioration de la confiance.
 - Contrôles : Maintien des réserves, ligne de crédit de secours, suivi des flux de trésorerie

Solidaire Banque SA Rapport Pilier III | Gestion Des Risques | Page 29 Of 76

• Recours au marché interbancaire et guichet de la BCC.

· Risques de Conformité :

- Risque AML:
 - Implications : Pénalités financières, dégradation de la réputation.
 - Contrôles : Mesures CDD et EDD, surveillance des transactions, respect des réglementations.
- Risque de non-conformité réglementaire :
 - Implications : Sanctions disciplinaires, administratives, atteinte à la réputation, pertes financières
 - Contrôles : Veille réglementaire, contrôles réguliers pour déterminer les zones de non-conformité

· Risques Réputationnels :

- Manque de transparence dans les opérations :
 - Implications : Dégradation de la confiance des clients, litiges iuridiques.
 - Contrôles: Pratiques commerciales transparentes, communication transparente.

Risques Stratégiques :

- Diversification inadéquate des activités commerciales :
 - Implications : Volatilité des revenus, concentration de risques.
 - Contrôles : Planification de crise, diversification stratégique.

· Risques de Gouvernance :

- Conflits d'intérêts :
 - Implications : Litiges juridiques, risque réputationnel.
 - Contrôles : Politiques et procédures claires, comité de conformité.

Ces risques sont classés en fonction de leur nature et de leur gravité, de leur probabilité et de leur impact, afin de prioriser les mesures de gestion des risques.

3.5.4. Modalités de surveillance des risques

Les procédures de surveillance, les mécanismes d'atténuation, les accords de compensation, les limites des différents types de risques, la gestion des grosses expositions et l'examen des expositions sont des éléments fondamentaux dans le cadre de la gestion des risques de Solidaire Banque. Les procédures de surveillance permettent une observation continue des activités et des transactions, garantissant ainsi la détection précoce de toute anomalie ou déviation par rapport aux normes établies. Les mécanismes d'atténuation sont conçus pour réduire l'impact potentiel des risques identifiés, en mettant en œuvre des actions correctives et préventives efficaces. Les accords de compensation, quant à eux, fournissent une sécurité supplémentaire en permettant de compenser les risques entre différentes transactions et contreparties. La définition des limites des différents types de risques aide à contenir l'exposition de la Banque à des niveaux acceptables, prévenant ainsi toute concentration excessive. La gestion des grosses expositions est cruciale

pour minimiser les risques associés à des engagements importants envers un seul emprunteur ou un groupe d'emprunteurs. Enfin, l'examen régulier des expositions permet de réévaluer et d'ajuster les stratégies de gestion des risques en fonction de l'évolution des conditions économiques et de marché, assurant ainsi une protection continue et proactive des intérêts de Solidaire Banque.

Le Directeur des risques joue un rôle fondamental dans la gestion globale des risques et dans la mise en place d'un cadre de gestion des risques d'entreprise performant à la Banque. Il soutient les équipes de gestion en fournissant des indicateurs tant quantitatifs que qualitatifs.

Bien que toute modification du cadre de gestion des risques nécessite l'approbation du Conseil d'Administration, il incombe au département de gestion des risques d'appliquer la politique de risque de la Banque. Ce département assure une surveillance continue afin d'identifier, de quantifier les expositions significatives et de prendre les mesures appropriées.

3.3.7. Procédures de surveillance des risques

Les procédures de surveillance et de contrôle des risques dans une banque comme Solidaire Banque sont cruciales pour identifier, évaluer, surveiller et atténuer les divers types de risques auxquels la banque est exposée. Voici un aperçu des principales procédures de surveillance et de contrôle des risques :

1. Surveillance des Risques de Crédit

- · Système de Notation de Crédit
 - Évaluation des Emprunteurs : Utilisation de modèles de notation pour évaluer la solvabilité des clients.
 - **Révision Périodique :** Réévaluation régulière des notations de crédit pour détecter les changements dans la solvabilité.

· Suivi des Portefeuilles de Crédits

- Rapports de Crédits : Génération de rapports réguliers sur la qualité des portefeuilles de crédit.
- Indicateurs de Risque : Suivi des indicateurs clés tels que le ratio de prêts non performants (NPL).

· Comités de Crédit

- Approbation des Crédits : Examen et approbation des demandes de crédit par des comités spécialisés.
- **Révision des Politiques de Crédit :** Évaluation et mise à jour régulière des politiques de crédit.

2. Surveillance des Risques de Marché

- · Mesures de Risque
 - Value at Risk (VaR) : Calcul quotidien de la VaR pour évaluer le risque de perte potentiel.
 - Stress Testing : Simulation de scénarios de marché extrêmes pour évaluer l'impact potentiel sur les portefeuilles.

Solidaire Banque SA Rapport Pilier III | Gestion Des Risques | Page 31 Of 76

· Limites de Risque

• Suivi des Limites : Surveillance continue du respect des limites établies

3. Surveillance des Risques de Liquidité

· Rapports de Liquidité

- Ratios de Liquidité : Suivi des ratios de liquidité tels que le LCR (Liquidity Coverage Ratio) et le NSFR (Net Stable Funding Ratio).
- **Prévisions de Liquidité :** Prévisions régulières des besoins et des sources de liquidité.

· Scénarios de Stress

- Tests de Stress de Liquidité : Simulation de scénarios de stress pour évaluer la résilience de la liquidité.
- Plans de Contingence : Développement et mise à jour de plans de liquidité d'urgence.

4. Surveillance des Risques Opérationnels

- Identification des Risques
 - Registre des Risques Opérationnels : Documentation et mise à jour des risques opérationnels identifiés.
 - Analyse des Causes Racines : Enquête sur les incidents pour identifier les causes sous-jacentes.

Contrôles Internes

- Processus de Contrôle : Établissement de contrôles internes pour prévenir et détecter les erreurs et fraudes.
- Audit Interne : Révision indépendante des contrôles internes et des processus de gestion des risques.

Plans de Continuité des Activités (PCA)

- Tests de PCA : Test régulier des plans de continuité pour s'assurer de leur efficacité.
- Mises à Jour des PCA : Révision et mise à jour régulière des plans de continuité.

5. Surveillance des Risques de Conformité

- · Politiques et Procédures de Conformité
 - **Documentation des Politiques :** Développement et mise à jour des politiques de conformité.
 - **Procédures de Surveillance :** Surveillance régulière pour s'assurer du respect des politiques.

Programmes de Formation

- Sensibilisation des Employés : Formation régulière des employés sur les exigences de conformité.
- Tests de Connaissance : Évaluations pour s'assurer de la compréhension des politiques de conformité par les employés.

Solidaire Banque SA Rapport Pilier III Gestion Des Risques Page 32 Of 76

· Surveillance Réglementaire

- Rapports aux Régulateurs : Préparation et soumission de rapports de conformité aux régulateurs.
- Audits Réglementaires : Coopération avec les audits et inspections réglementaires.

Ces procédures de surveillance et de contrôle des risques permettent à Solidaire Banque de gérer efficacement les risques auxquels elle est exposée, de respecter les exigences réglementaires, et de maintenir la confiance des parties prenantes. La mise en œuvre rigoureuse de ces procédures est essentielle pour assurer la résilience et la stabilité de la banque.

Solidaire Banque a instauré un ensemble de politiques et de procédures robustes pour garantir le bon fonctionnement et la sécurité de son organisation. Parmi celles-ci, Solidaire Banque a développé une procédure de traitement spécifique aux transactions avec les personnes apparentées, qui assure la transparence et l'intégrité de ces relations. La politique antifraude et anticorruption de Solidaire Banque est en place pour prévenir, détecter et répondre aux activités frauduleuses ou corruptives, renforçant ainsi son engagement envers l'éthique.

Solidaire Banque a également mis en œuvre une procédure rigoureuse de migration des données pour garantir que toutes les informations sont transférées de manière sécurisée et sans perte. La sécurité des systèmes d'information est primordiale, et la politique de sécurité de Solidaire Banque veille à protéger ses actifs numériques contre les menaces internes et externes. Pour assurer la continuité des opérations, la politique de sauvegarde des données de Solidaire Banque garantit que toutes les données critiques sont régulièrement sauvegardées et peuvent être restaurées en cas de besoin.

La politique de publication des informations qualitatives et quantitatives de Solidaire Banque assure une communication transparente et précise avec ses parties prenantes, en publiant régulièrement des données pertinentes et fiables sur ses activités, ses performances et ses engagements.

Enfin, la politique de dénonciation (lanceur d'alerte) de Solidaire Banque encourage et protège les individus qui signalent des comportements inappropriés ou illégaux au sein de l'organisation, en offrant un cadre sécurisé pour ces révélations.

Ces mesures témoignent de l'engagement de Solidaire Banque envers la conformité, la sécurité, l'éthique et la transparence, tout en assurant la protection et la continuité de ses opérations.

Solidaire Banque SA Rapport Pilier III Gestion Des Risques Page 33 Of 76

3.4. Principaux risques encourus

3.4.1. Risque de crédit

La gestion des dossiers de crédit est placée sous la responsabilité directe du Comité de Crédit de la Banque, un organe essentiel chargé d'examiner et de décider de l'approbation ou du refus des demandes de crédit commerciaux. Le Comité de Crédit s'appuie sur des critères stricts et des limites prédéterminées pour prendre ses décisions. Ce processus repose sur plusieurs étapes clés :

Vérification de la conformité légale et fiscale : Chaque dossier de crédit est scrupuleusement examiné pour assurer sa conformité aux exigences légales et fiscales. Une liste de contrôle ad hoc a été adoptée pour cette fin, garantissant que toutes les conditions requises pour l'octroi de crédits sont respectées, conformément au manuel de politiques et procédures de la banque.

Respect des procédures internes : Le Comité de Crédit veille à ce que toutes les procédures internes de la banque, y compris le flow chart des opérations de crédit, soient rigoureusement suivies. Cela inclut une vérification détaillée de chaque étape du processus pour s'assurer que toutes les actions nécessaires ont été exécutées conformément aux directives établies.

Les principaux risques de crédit auxquels les institutions financières sont confrontées incluent le risque de défaut de paiement, le risque de contrepartie, et le risque de concentration. Le risque de défaut survient lorsqu'un emprunteur est incapable d'honorer ses obligations de remboursement, ce qui peut engendrer des pertes substantielles pour la banque. Le risque de contrepartie se manifeste lorsqu'une autre entité avec laquelle la banque a des relations financières échoue à remplir ses engagements contractuels. Enfin, le risque de concentration découle de l'exposition excessive à un seul emprunteur ou à un groupe d'emprunteurs, secteur ou région, augmentant la vulnérabilité de la banque à des chocs spécifiques.

La gestion proactive de ces risques est d'une importance capitale pour préserver la stabilité financière de l'institution. Elle permet de minimiser les pertes potentielles, d'améliorer la qualité des actifs et de renforcer la résilience face aux fluctuations économiques. Une gestion rigoureuse du risque de crédit contribue également à maintenir la confiance des investisseurs et des régulateurs, en démontrant une capacité à gérer les expositions de manière prudente et efficace. En somme, une gestion adéquate du risque de crédit est essentielle non seulement pour protéger les intérêts financiers de la banque, mais aussi pour soutenir la stabilité et la croissance économique à long terme.

Voici la répartition détaillée et exhaustive des engagements fournissant une vue d'ensemble complète et structurée de nos obligations financières.

Solidaire Banque SA Rapport Pilier III | Gestion Des Risques | Page 34 Of 76

Par secteur économique

Secteur Économique	%
Primaire	1%
Secondaire	42%
Tertiaire	57%

Par catégorie de clients

Catégorie Client	%
Particuliers	35%
Corporate	61%
PME	4%
Staff	1%
ASBL	0%
Institutions Publiques	1%

Secteur d'activités

Secteur primaire	Répartition des engagements par rapport au portefeuille
Extraction	1%
Secteur secondaire	Répartition des engagements par rapport au portefeuille
Industries alimentaires, boissons, tabac	3%
Autres industries manufacturières	13%
Bâtiments et travaux publics	26%
Secteur tertiaire	Répartition des engagements par rapport au portefeuille
Télécommunication	1%
Communication	7%
Commerce	27%
Commerce	2770
Banques et assurances	1%

Solidaire Banque SA Rapport Pilier III | Gestion Des Risques | Page 35 Of 76

Services d'administration publique	1%
Éducation	0%
Autres services non marchands	15%

Classe de risque

Classification de risque	%
Elevé	13%
Moyen	33%
Faible	54%

Les procédures d'évaluation des garanties sont rigoureusement renforcées, conformément à une politique précisant des critères stricts pour les niveaux minimums de sûretés à considérer, généralement fixés entre 1,2 et 2 fois la valeur du prêt octroyé. La banque insiste sur l'importance cruciale de garanties robustes pour sécuriser ses engagements financiers. Les types de garanties requises comprennent les dépôts en espèces en tant que collatéraux, le nantissement d'actifs mobiliers ou immobiliers, ainsi que l'établissement d'hypothèques sur des biens spécifiques, assurant ainsi une protection adéquate contre les risques potentiels de défaut de paiement.

3.4.2. Octroi du crédit

Le processus est structuré de la manière suivante :

· Demande de crédit :

Le processus démarre avec la soumission d'une demande de crédit par le client. Cette demande doit être complète et inclure toutes les informations pertinentes nécessaires pour évaluer la solvabilité de l'emprunteur. Cela comprend la justification du crédit, les revenus, les charges, les dettes existantes, ainsi que le patrimoine de l'emprunteur, afin de déterminer sa capacité à rembourser le crédit demandé.

· Analyse de la demande de crédit :

L'analyse de la demande se base sur plusieurs critères, tels que l'historique de crédit de l'emprunteur, le type de prêt demandé, la raison du prêt, et une évaluation de la rentabilité du projet. Les aspects financiers comme la capacité de remboursement, la solvabilité, ainsi que la nature et la valeur des garanties proposées sont également pris en considération. Cette étape est cruciale pour évaluer le risque associé à la demande de crédit.

· Décision d'octroi de crédit :

À la suite de l'analyse détaillée de la demande de crédit, une décision est prise quant à l'octroi du crédit. Cette décision peut être positive, négative, ou conditionnelle, et est prise par le comité de gestion. Elle

Solidaire Banque SA Rapport Pilier III | Gestion Des Risques | Page 36 Of 76

est fondée sur une évaluation complète des informations fournies et vise à assurer la gestion prudente des risques tout en répondant aux besoins financiers et aux objectifs de l'emprunteur.

Ce processus rigoureux garantit une approche systématique et équitable dans l'évaluation des demandes de crédit, tout en optimisant la gestion des risques et en assurant la durabilité financière de l'institution.

3.4.3. Délégation de pouvoirs :

La délégation des pouvoirs pour l'octroi de crédit est un processus crucial au sein de toute institution financière, garantissant à la fois efficacité et responsabilité dans la gestion des demandes de crédit. Cette délégation est généralement accordée par le comité de direction ou par la direction générale à des niveaux appropriés de l'organisation, en fonction de critères préétablis. Les responsables désignés sont habilités à prendre des décisions concernant l'approbation de crédits jusqu'à un certain montant ou selon des limites spécifiques définies par les politiques internes de la banque. Cette délégation repose sur une confiance mutuelle et est soutenue par des processus de contrôle rigoureux pour assurer la conformité aux politiques de crédit et aux normes réglementaires. Elle permet une réponse rapide et adaptée aux besoins des clients tout en garantissant la gestion prudente des risques et la protection des intérêts de l'institution financière.

Fonction occupée	Responsable	Quorum (membres minimum)	Limites d'approbation maximales*(approuvées pa
Analyste de Credit	Directeur de crédit	Analyste de Crédit soumissionnaire + 1 Agent de crédit de l'équipe	Jusqu'à 10.000\$
Direction Generale	DGA/DG	Directeur de Crédit + Analyste de crédit + DGA/DG	10.001\$ - 1.000.000.\$
Conseil D'administration	DG/CA	Directeur de crédit + Analyste de crédit + DG	>1.000 000\$

• Mise en place du prêt : Une fois la décision d'octroi de crédit prise favorablement, l'étape suivante consiste à formaliser la transaction à travers la rédaction minutieuse des documents de prêt. Cette phase inclut également le décaissement sécurisé des fonds vers l'emprunteur et l'établissement des conditions de remboursement convenues. Cette étape est cruciale pour assurer la bonne exécution du contrat et la protection des intérêts tant de l'emprunteur que de l'institution financière.

Solidaire Banque SA Rapport Pilier III Gestion Des Risques Page 37 Of 76

• Suivi du prêt : L'institution financière maintient un suivi diligent du remboursement du prêt accordé. Ce processus comprend la surveillance régulière des paiements effectués par l'emprunteur et la gestion proactive des situations de retard ou de défaut de paiement. En cas de défaut de remboursement, l'institution financière initie un processus structuré commençant par une première mise en demeure, suivie éventuellement par des mesures de recouvrement plus formelles telles que la mise à l'index. Cette approche garantit la gestion prudente des risques associés au portefeuille de prêts tout en cherchant à maximiser la récupération des fonds prêtés dans le respect des règles et des obligations contractuelles.

3.4.4. Contrôle interne rigoureux mis en place :

Dans le cadre rigoureux de la gestion des risques et de la protection des intérêts financiers, une série de contrôles internes essentiels sont mis en place pour superviser efficacement chaque étape du processus d'octroi de crédit. Ces contrôles visent à garantir la fiabilité des informations, à évaluer la solvabilité des emprunteurs, à sécuriser les garanties proposées, et à assurer une gestion prudente et conforme aux normes réglementaires. Voici un aperçu détaillé des principales mesures de contrôle interne déployées par notre institution financière

- Vérification des identités des emprunteurs : L'institution financière met en œuvre des procédures strictes pour vérifier l'identité des emprunteurs, garantissant ainsi l'exactitude et la légitimité des informations personnelles fournies lors de la demande de crédit.
- Vérification des antécédents de crédit des emprunteurs : Une évaluation approfondie des antécédents de crédit des emprunteurs est effectuée pour évaluer leur historique de remboursement et leur crédibilité financière, permettant ainsi de prendre des décisions informées concernant l'octroi de crédit.
- Évaluation de la valeur des garanties : Une analyse détaillée est réalisée pour évaluer la valeur et la suffisance des garanties proposées par les emprunteurs, assurant ainsi une protection adéquate contre les risques de crédit.
- Détermination du signataire désigné pour les personnes morales
 : Pour les emprunteurs personnes morales, il est crucial de déterminer avec précision le signataire autorisé à engager la société et à solliciter des prêts, garantissant ainsi la légalité et la validité des engagements contractuels.
- Réalisation d'audits internes : Des audits internes réguliers sont effectués pour évaluer l'efficacité des procédures de contrôle interne et s'assurer de la conformité aux politiques et aux réglementations en vigueur.

Solidaire Banque SA Rapport Pilier III | Gestion Des Risques | Page 38 Of 76

• Définition claire des niveaux d'approbation : Des niveaux d'approbation sont clairement définis, spécifiant les autorités requises pour approuver différents niveaux de crédit, assurant ainsi une prise de décision cohérente et conforme aux directives de l'entreprise.

Le Conseil d'Administration approuve les limites d'approbation maximales des différents niveaux du Comité de crédit. Aucun prêt ne peut excéder %25 du fonds propres de SOLIDAIRE BANQUE aux fins de la gestion du niveau de l'exposition du risque et la protection de son capital de base.

Une politique a également été adoptée pour le traitement des transactions avec les personnes apparentées

• Réalisation d'audits des délégations : Des audits spécifiques sont également menés sur les délégations de pouvoir, vérifiant la conformité des décisions prises avec les mandats accordés et assurant la transparence et l'intégrité des processus de décision au sein de l'institution financière.

3.4.5. Révision du dossier de crédit

- Demande de révision : La banque révise le dossier de crédit lorsque des anomalies sont détectées telles que le changement de la situation de l'emprunteur.
- Analyse du dossier : Un analyste de crédit examine les informations recueillies telles que le revenu de l'emprunteur, son niveau d'endettement, son historique de crédit et sa situation professionnelle et évalue le risque de crédit de l'emprunteur.
- Décision : Le comité de gestion prend une décision quant à savoir si l'emprunteur est toujours admissible à un crédit et, le cas échéant, quelles conditions de crédit lui seront appliquées et en informe l'emprunteur

L'analyse des dossiers de crédit intervient de manière trimestrielle et est communiquée au conseil d'administration par le biais des réunions tenues par le conseil, et les rapports lui soumis. Il convient de mentionner que le département de crédit examine et suit de près les activités et comptes des clients corporate et effectue des visites aux clients, tel que requis.

Pour ce qui est des créances douteuses, le client est classé dans cette catégorie après s'être abstenu de rembourser son prêt pour une période de (3) trois mois. Il passe directement dans la catégorie risque élevé et une lettre de rappel lui est transmise avec accusé de réception. Les récidives de non-paiement entrainent une deuxième lettre de mise en demeure, ensuite la sommation et enfin la mise à l'index.

L'analyse du portefeuille se fait à chaque fois qu'un nouveau crédit est souscrit, en fonction de la garantie donnée par le client ce qui montre l'exposition de la banque par rapport aux garanties données.

Solidaire Banque SA Rapport Pilier III | Gestion Des Risques | Page 39 Of 76

3.4.6. Risque de marché

Solidaire Banque, en tant qu'acteur engagé de la finance durable, accorde une importance particulière à la gestion du risque de marché, tout en préservant ses valeurs et son impact positif. Le risque de marché désigne les pertes potentielles liées aux fluctuations des marchés financiers, telles que les variations des taux d'intérêt et des cours de change.

Comprendre les spécificités du risque de marché pour Solidaire Banque:

- Risque de taux d'intérêt : Solidaire Banque est sensible aux variations des taux d'intérêt, notamment en raison de son implication dans des projets à long terme. Une baisse des taux d'intérêt peut affecter négativement la valeur de ses actifs financiers à long terme, tandis qu'une hausse des taux peut augmenter ses coûts de financement.
- Les rapports utilisés pour la gestion du risque de taux incluent principalement des emails contenant les taux indicatifs fournis par la Banque Centrale du Congo (BCC). Ces emails sont transmis à l'ensemble des fonctions opérationnelles de la banque, y compris la conformité et l'audit, pour un contrôle a posteriori. Ces rapports sont envoyés quotidiennement ou hebdomadairement. Les destinataires des rapports comprennent les responsables des opérations, les gestionnaires de risques, les auditeurs internes, les responsables de la conformité, et d'autres parties prenantes concernées par la gestion du risque de taux. Ces rapports fournissent une base essentielle pour la surveillance et le suivi des taux d'intérêt, permettant à la banque de prendre des décisions éclairées et de gérer efficacement son exposition au risque de taux.
- Risque de change : Solidaire Banque opère dans un environnement international, ce qui l'expose au risque de change. Ce risque est inhérent aux fluctuations des taux de change qui peuvent impacter la valeur des actifs et passifs de la banque. La gestion efficace de ce risque est cruciale pour maintenir la stabilité financière et opérationnelle de la banque. La majorité des prêts de la banque est effectuée en devise étrangère (USD), et les fonds détenus par la banque sont en majorité en USD. Le risque de change sur l'activité est donc neutralisé.

En ce qui concerne les positions de la banque en Franc congolais (comptes bancaires, caisses, réserves obligatoires, bons du Trésor), celle-ci est exposée au risque de dépréciation du Franc Congolais et donc d'appréciation du dollar. La banque cherche à équilibrer sa position en Franc congolais notamment par la paie de fonctionnaires ainsi que par la domiciliation des dépôts afin de d'approvisionner suffisamment son compte de réserve obligatoire.

Intégrer le risque de marché dans une stratégie solidaire :

Fidèle à ses valeurs, Solidaire Banque intègre la gestion du risque de marché dans une stratégie globale solidaire et responsable. Cela se traduit par :

Solidaire Banque SA Rapport Pilier III | Gestion Des Risques | Page 40 Of 76

- Une sélection rigoureuse des contreparties : Solidaire Banque privilégie des contreparties partageant ses valeurs et ses engagements en matière de durabilité, réduisant ainsi les risques liés à des pratiques non responsables.
- Une diversification géographique : Solidaire Banque répartit ses investissements et ses financements sur une zone géographique large et diversifiée, limitant l'impact des fluctuations des marchés dans une région particulière.
- Une gestion active des maturités : Solidaire Banque met en place une stratégie de gestion des maturités de ses actifs et passifs afin de limiter l'exposition aux variations des taux d'intérêt.
- Des outils d'analyse et de suivi sophistiqués : Solidaire Banque utilise des outils d'analyse et de suivi sophistiqués pour identifier, mesurer et contrôler ses expositions au risque de marché.

3.4.7. Risque de liquidité

Le risque de liquidité se définit comme la probabilité de ne pas pouvoir honorer certains engagements de paiement à leur échéance. Afin de satisfaire en permanence ses obligations de paiement, les demandes de décaissement à court terme de la banque doivent être couvertes par les réserves en caisse, les emprunts de trésorerie et la conversion des actifs liquides.

La Banque évalue son risque de liquidité au moyen d'une analyse des écarts, d'indicateurs de concentration des sources de financement et de ratios de liquidité. Ce risque est également géré par un plan de financement d'urgence conçu pour faire face aux situations de crise.

La stratégie de la Banque en matière de liquidité repose sur : (i) la stabilité et la diversification de la base de financement, ainsi que (ii) la disponibilité et l'adéquation des liquidités [espèces et actifs liquides de haute qualité] afin de maintenir la confiance de ses déposants. La Banque s'engage à maintenir un ratio moyen élevé d'actifs liquides de haute qualité par rapport à son total d'actifs.

La Direction Générale effectue quotidiennement le contrôle de la liquidité en devises locales et étrangères selon les échéances ainsi que des dépôts. La surveillance porte notamment sur les flux de trésorerie entrants et sortants, évalue les réserves de liquidité, souligne tout changement dans les conditions du marché, et élabore des plans de liquidité.

Les indicateurs utilisés pour gérer le risque de liquidité sont :

- · Ratio de liquidité : comparaison entre les actifs liquides disponibles et les passifs exigibles
- · Échéancier des flux de trésorerie : répartition des entrées et sorties de trésorerie sur différentes périodes
- · Maturité des actifs et des passifs
- · Ratio de prêt sur dépôt

Solidaire Banque SA Rapport Pilier III Gestion Des Risques Page 41 Of 76

La banque travaille actuellement à l'augmentation des dépôts et de la liquidité.

Mécanisme de surveillance des risques de liquidité :

- · Production des indicateurs de suivi : Direction des Finances
- · Responsabilité du suivi et du contrôle : Direction des Risques
- · Fréquence de reporting: Mensuelle
- · Destinataires principaux : Comité exécutif

3.4.8. Risque opérationnel

Le risque opérationnel se définit comme la probabilité de pertes résultant de l'inadéquation ou de la défaillance des processus internes, des ressources humaines, des systèmes ou d'événements externes. Cette acception englobe le risque juridique, mais exclut les risques stratégiques et de réputation.

La Direction Générale est responsable du respect de la politique et la procédure du risque opérationnel, de la coordination avec les différents départements sur la gestion du risque opérationnel selon les processus d'identification des risques et de l'évaluation y afférant. Il doit informer le conseil de toute défaillance susceptible de générer des pertes substantielles. Les incidents doivent être répertoriés et contrôlés par le contrôle interne, avec une analyse des causes sous-jacentes et des recommandations.

- · Déclinaison des principaux risques et mesures d'atténuation
 - Risque Opérationnel Interruption des systèmes informatiques:

Implications : Perturbation des opérations bancaires, risque de perte de données clients et financières, perte potentielle de la confiance des clients et de la réputation de la banque.

Responsabilité: Direction des Opérations et Technologie.

Mesures de contrôle : Mise en place d'un centre de recouvrement de données, adoption d'un plan de continuité des activités, protocoles de sauvegarde réguliers.

 Risque Opérationnel - Cyberattaques et Piratage informatique : Implications : Perte de données sensibles, atteinte au secret bancaire, perte de confiance des clients, perturbation des opérations.

Responsabilité : Direction des Opérations et Technologie.

Mesures de contrôle : Mesures de sécurité informatique robustes, sauvegardes régulières, équipe de gestion de crise, formation du personnel.

Solidaire Banque SA Rapport Pilier III | Gestion Des Risques | Page 42 Of 76

 Risque Opérationnel - Erreur Humaine dans les Opérations: Implications: Pertes financières, coûts de rectification, diminution de la rentabilité, réputation ternie. Responsabilité: Directeur des Ressources Humaines, Direction des Opérations et Technologie.

Mesures de contrôle : Formation et sensibilisation, supervision et contrôle, technologie pour automatiser les tâches à risque élevé.

La banque a adopté maintes politiques et procédures afin de minimiser et d'atténuer les risques opérationnels, tels que :

- · La politique générale de sécurité de l'information
- · Politique de migration des données
- · Politique de sauvegarde
- · Gestion des incidents de sécurité

La gestion du risque opérationnel constitue un pilier essentiel pour garantir la résilience et la pérennité de Solidaire Banque. Cette approche vise à identifier, évaluer, surveiller et atténuer les risques susceptibles de perturber les processus internes, les ressources humaines et les systèmes. Pour ce faire, la Banque met en œuvre plusieurs mesures clés :

- Élaboration de plans de continuité d'activité (PCA) : Ces plans comprennent des directives claires sur les actions à entreprendre, les responsabilités des différentes parties prenantes et les ressources nécessaires pour rétablir les opérations.
- Mise en place d'un centre de reprise d'activité (CRA) : Des centres de reprise d'activité sont établis, équipés des ressources matérielles et humaines nécessaires pour assurer la continuité des opérations en cas de sinistre majeur. Les activités principales seront reprises grâce à une sécurité informatique robuste et une connexion VPN.
- Tests et exercices réguliers : Des tests et des exercices de simulation sont régulièrement menés pour évaluer l'efficacité des plans de continuité d'activité et former le personnel à réagir efficacement en situation de crise.
- Sauvegarde et protection des données : Des politiques de sauvegarde des données sont mises en place pour garantir la disponibilité et l'intégrité des informations critiques en cas de sinistre. Des mesures de sécurité renforcées sont également déployées pour protéger les systèmes informatiques contre les cybermenaces.
- Communication et coordination : Des protocoles de communication sont établis pour assurer une coordination efficace entre les différentes équipes en cas d'incident. Des canaux de communication alternatifs sont prévus pour maintenir le contact avec les parties prenantes internes et externes pendant les périodes de crise.

3.4.8.1. Plan de continuité des activités

Le plan de continuité des activités permet la reprise des activités en temps de crise. Il définit un coordonnateur pour chaque service, désigné pour naviguer les incidents majeures, les opérations essentielles pour le fonctionnement de la banque et les modalités de reprise après sinistre.

La politique vise à réduire voire même minimiser le temps d'arrêt des opérations, les pertes financières, assurer la sécurité du personnel et des biens tout en se conformant aux lois et instructions. Le plan souligne plusieurs scénarios tels que les catastrophes naturelles, les crises politiques, les crises de liquidité et les pandémies.

· Périmètre des activités couvertes :

- Le plan couvre les activités de base telles que les opérations de dépôt, de prêt, de paiement et de traitement des transactions.
- Le plan souligne les fonctions de support critiques tels que la gestion des systèmes informatiques, la sécurité des données, la gestion des ressources humaines et la communication avec les parties prenantes.

· Activités traitées en priorité en cas de crise :

- Prioriser la continuité des services bancaires essentiels tels que les services de dépôt et de retrait, les paiements, et le soutien aux clients.
- Assurer la disponibilité des canaux de communication avec les clients, tels que les services en ligne, les applications mobiles et les centres d'appels.

· Risques résiduels non couverts :

- Interruptions de services de paiement, etc.
- Mise en place des mesures de protection supplémentaires pour atténuer ces risques, telles que des protocoles de sécurité renforcés, des mécanismes de surveillance avancés et des plans d'intervention rapide en cas d'incident.

Voici l'exemple d'un scénario de crise de liquidité : Mesures prises par la banque :

- · Limiter les retraits des dépôts : La banque peut limiter le montant d'argent que les clients peuvent retirer de leurs comptes chaque jour ou chaque semaine ;
- · Augmenter les taux d'intérêt : La banque peut augmenter les taux d'intérêt sur ses prêts et ses dépôts afin d'attirer des capitaux ;
- · Gérer la liquidité de la banque en se concentrant sur les actifs liquides.
- · Vendre des actifs : La banque peut vendre certains de ses actifs, tels que des titres ou des filiales, pour lever des liquidités ;

Solidaire Banque SA Rapport Pilier III | Gestion Des Risques | Page 44 Of 76

- · Obtenir des prêts d'urgence : La banque peut demander des prêts d'urgence à d'autres banques ou à la banque centrale ;
- Réduire les dépenses : La banque peut réduire ses dépenses en licenciant des employés, en fermant des agences ou en gelant les investissements.

Procédures de secours

1. Identification des systèmes critiques :

Activation du réseau

- · Lancement de l'active directory
- · Lancement d'exchange server
- · Lancement du serveur de corebanking
- · Lancement du serveur swift
- · Connexion avec la banque centrale
- · Connexion avec CSC pour la monétique.

2. Sauvegarde et restauration des données :

Toutes les données de Solidaire Banque doivent faire partie de la sélection de sauvegarde.

- · Fréquence : Trois fois quotidiennement Toutes les 24 heures, à savoir:
 - Première sauvegarde : 7:00
 - Deuxième sauvegarde : 16:00
 - Troisième sauvegarde : A l'heure de clôture des opérations de la journée.
- · Rétention
 - Quotidiennement 6 mois
 - Mensuellement 12 mois
 - Annuellement 5 ans

3. Site de secours :

Toutes les données de la banque sont enregistrées dans un centre de récupération de données cloud ou DRaaS (Data Recovery as a Service) Pour ce qui est du reste des employés, ils doivent pouvoir accéder de manière sécurisée aux systèmes et aux données bancaires depuis leur ordinateur portable par le biais d'un VPN (Virtual Private Network) sécurisé et d'une solution d'authentification forte.

4. Procédures de basculement :

- · Déclenchement du basculement :
- · Communication et notification des parties prenantes clés (personnel informatique, direction, clients critiques) du basculement en cours et des procédures à suivre.
- · Activation des procédures de basculement individuelles en suivant l'ordre de priorité pour chaque système informatique critique.
- · Basculement des applications

5.Plan de communication :

Le coordonnateur de la relance /Suppléants doit se référer à l'arborescence des appels et contacter les personnes immédiates indiquées Si un contact principal n'est pas disponible, il faut appeler son suppléant. Si les deux ne sont pas disponibles, il faut joindre les membres de l'équipe de la relance des opérations que ce principal / suppléant aurait dû contacter. il faut informer le coordonnateur de relance qu'il n'était pas joignable et prendre note pour réessayer plus tard.

6.Tests et mises à jour :

Réalisation de tests réguliers des procédures de secours informatique pour s'assurer de leur efficacité et de leur adéquation aux risques évolutifs.

7.Gestion des incidents:

Une politique de gestion des incidents de sécurité a été mise en place pour identifier, documenter et répondre efficacement aux incidents informatiques, facilitant la reprise après sinistre.

8. Formation du personnel :

La formation adéquate du personnel impliqué dans les procédures de secours informatique pour garantir une exécution fluide et coordonnée lors d'un incident est prévue pour 2024.

3.4.9. Risque Géopolitique

Le risque géopolitique représente le risque d'impact défavorable sur les activités, les résultats financiers ou la continuité des opérations de Solidaire Banque SA en raison d'événements politiques, institutionnels ou sociaux majeurs survenant dans l'environnement national ou international.

Ce risque peut résulter notamment :

- · De changements soudains de régime politique ;
- · D'instabilité gouvernementale ou institutionnelle ;
- · De troubles sociaux importants ou de conflits civils ;
- · De l'imposition de sanctions économiques ou financières :
- De décisions arbitraires d'expropriation, de gel d'avoirs ou de restrictions de transferts de fonds.

Dans un contexte comme celui de la République Démocratique du Congo et des marchés régionaux connexes, le risque géopolitique est un facteur de vigilance permanent pour Solidaire Banque SA.

Approche de gestion du risque géopolitique

Pour limiter son exposition à ce risque, Solidaire Banque SA adopte les mesures suivantes :

1. Diversification géographique de la clientèle et des revenus

- · Éviter la concentration excessive d'activités dans les zones géographiques ou secteurs exposés à l'instabilité politique.
- Développer la clientèle dans plusieurs provinces et régions relativement stables pour répartir le risque territorial.

Solidaire Banque SA Rapport Pilier III | Gestion Des Risques | Page 46 Of 76

· Limiter l'exposition au secteur public si ce dernier est fortement dépendant de la stabilité gouvernementale.

2. Exigences accrues sur la qualité des garanties et des sûretés

· Exiger des garanties solides (hypothèques, nantissements sur actifs tangibles) qui conservent leur valeur même en cas de bouleversement politique.

3. Clauses de protection dans les contrats

- · Insérer des clauses de force majeure et de résiliation anticipée pour événements politiques majeurs (changements législatifs, sanctions, etc.).
- Prévoir des clauses de réajustement de prix et de conditions en cas de dégradation de la situation politique.

4. Plan de continuité d'activité (PCA) spécifique aux risques politiques

- · Élaborer un plan spécifique permettant de maintenir les activités critiques en cas d'événements politiques graves.
- · Prévoir le redéploiement temporaire des activités vers des zones plus sûres ou l'utilisation de moyens dématérialisés (banque digitale, télétravail pour les fonctions sensibles).

5. Surveillance permanente du risque pays et alertes internes

- · Mettre en place un tableau de bord géopolitique (monitoring quotidien ou hebdomadaire des risques politiques majeurs).
- · Établir un processus d'alerte interne rapide en cas de détérioration politique, pour anticiper les mesures d'ajustement.

6. Stratégie de liquidité renforcée

- · Maintenir un coussin de liquidité suffisant pour résister à des retraits massifs de fonds en cas de crise politique.
- · Prévoir l'accès rapide à des lignes de liquidité hors zone locale si besoin.

Le risque géopolitique fait l'objet d'une surveillance continue par la Direction des Risques, et les évolutions significatives sont portées à l'attention du Comité Exécutif et du Conseil d'Administration, dans le cadre du reporting périodique sur la cartographie globale des risques.

Plan de Continuité d'Activité relatif au risque géopolitique

Consciente de l'environnement politique et institutionnel évolutif dans lequel elle opère, Solidaire Banque SA a mis en place un Plan de Continuité d'Activité (PCA) spécifique destiné à répondre aux risques géopolitiques et à garantir la résilience de ses opérations en cas d'événements majeurs (instabilité politique, troubles sociaux, changements de régime).

Ce dispositif vise à protéger les intérêts de la Banque et de ses parties prenantes, à maintenir les activités critiques, et à assurer une reprise rapide dans des conditions sécurisées, conformément aux exigences réglementaires et aux meilleures pratiques de gestion des risques.

Solidaire Banque SA Rapport Pilier III | Gestion Des Risques | Page 47 Of 76

Le PCA géopolitique s'inscrit dans la stratégie globale de Solidaire Banque en matière de gestion proactive des risques et reflète son engagement envers la continuité de service, la protection des actifs, et la sécurité du personnel.

Le PCA repose sur les axes suivants :

1. Identification des activités critiques

- · Maintenir en priorité les opérations essentielles :
 - Accès aux systèmes de paiement et aux services de cash management.
 - Continuité des opérations de banque de détail et des paiements électroniques.
 - Gestion de la liquidité et communication avec la Banque Centrale du Congo (BCC).
- · Hiérarchiser les services par ordre de criticité pour prioriser leur redémarrage.

2. Protection du personnel

- Élaborer un plan d'évacuation sécurisé pour le personnel clé en cas de troubles graves.
- · Prévoir la possibilité de travail à distance pour les fonctions stratégiques (exemple : accès VPN sécurisé pour la trésorerie, conformité, risques).
- · Identifier des sites alternatifs (bureaux de repli) dans des zones moins exposées.

3. Sécurisation des infrastructures et des données

- · Assurer une réplication en temps réel des bases de données critiques sur un site secondaire situé hors des zones à risque immédiat.
- · Mettre en place des sauvegardes journalières hébergées dans des centres de données sécurisés hors du pays si possible.
- · Garantir la protection physique des agences et des centres opérationnels (renforcement de la sécurité, fermetures temporaires si nécessaire).

4. Maintien de la communication interne et externe

- · Établir un plan de communication de crise clair pour :
 - Informer immédiatement les collaborateurs des mesures à prendre.
 - · Assurer la continuité des communications avec la clientèle.
 - Coordonner avec les régulateurs (notamment la BCC) et les partenaires internationaux.
- Disposer de canaux de communication alternatifs en cas d'interruption des moyens classiques (SMS sécurisés, applications de messagerie cryptée).

Solidaire Banque SA Rapport Pilier III | Gestion Des Risques | Page 48 Of 76

5. Renforcement de la liquidité et de la trésorerie

- · Constituer une réserve de liquidité renforcée pour faire face à :
 - · Une hausse soudaine des retraits de dépôts.
 - Une interruption des circuits habituels de refinancement.
- · Maintenir des lignes de crédit standby avec des partenaires financiers locaux et internationaux.

6. Surveillance et déclenchement

- Mettre en place une veille géopolitique quotidienne via des sources fiables (agences de renseignement économique, ambassades, banques correspondantes).
- Définir des seuils d'alerte clairs (exemple : manifestations massives, tentative de coup d'État, effondrement institutionnel).
- · Prévoir un comité de crise permanent avec pouvoir de décision immédiat pour déclencher les mesures du PCA.

7. Scénarios de tests et exercices de simulation

- · Organiser des exercices de simulation au moins une fois par an pour tester l'efficacité du PCA géopolitique :
 - Simulation d'interruption des opérations dans une province instable.
 - Simulation de transfert temporaire des opérations critiques vers un site de secours.
- · Procéder à des revues annuelles du PCA pour l'adapter à l'évolution du contexte géopolitique.

Plan de Communication de Crise relatif au risque géopolitique Dans le cadre de son Plan de Continuité d'Activité (PCA) relatif au risque géopolitique, Solidaire Banque SA a élaboré un Plan de Communication de Crise visant à :

- · Assurer une communication rapide, claire et cohérente auprès des collaborateurs, des clients, des partenaires et des autorités,
- · Maintenir la confiance pendant toute la durée de la crise,
- · Faciliter la prise de décision et réduire les incertitudes internes et externes.

Ce plan est activé immédiatement en cas d'événement géopolitique susceptible d'impacter la stabilité ou la continuité des opérations de la Banque.

1. Objectifs du plan de communication

- · Informer rapidement les collaborateurs sur les mesures de protection et de continuité adoptées.
- · Rassurer les clients et partenaires sur la disponibilité des services essentiels.
- · Communiquer de manière proactive avec les autorités de supervision (Banque Centrale du Congo, CENAREF) et autres organismes concernés.
- · Préserver la réputation et l'image institutionnelle de Solidaire Banque SA.

Solidaire Banque SA Rapport Pilier III | Gestion Des Risques | Page 49 Of 76

2. Organisation de la communication de crise

Comité de communication de crise

Un Comité de Communication de Crise est activé dès le déclenchement du PCA, composé de :

- · Le Directeur Général (porte-parole officiel),
- · Le Responsable de la Communication,
- · Le Responsable de la Conformité,
- · Le Responsable de la Gestion des Risques,
- · Le Responsable des Ressources Humaines.

Porte-parole

- · Le Directeur Général est le seul habilité à s'exprimer publiquement au nom de la Banque.
- En son absence, un porte-parole désigné par le Comité prend le relais.

3. Publics cibles et canaux de communication

Public cible	Moyens de communication
Collaborateurs	Emails internes sécurisés, réunions d'information, SMS d'urgence
Clients	Annonces sur le site web officiel, SMS d'information, messages via la plateforme bancaire mobile
Partenaires financiers	Communications officielles par email signé, appels téléphoniques sécurisés
Autorités de supervision (BCC, CENAREF)	Lettres officielles, rapports ad hoc transmis via canaux sécurisés
Médias (si nécessaire)	Communiqués de presse validés par le Comité de crise

4. Messages clés à communiquer

- Continuité des services essentiels : Solidaire Banque assure la disponibilité de ses services critiques malgré la situation.
- Protection du personnel et des clients : Des mesures de sécurité renforcées ont été prises.
- Fiabilité des systèmes : Les systèmes de traitement et de paiement restent opérationnels.
- Engagement de transparence : Solidaire Banque communiquera régulièrement l'évolution de la situation.

Solidaire Banque SA Rapport Pilier III | Gestion Des Risques | Page 50 Of 76

5. Plan de communication initiale et de suivi

Phase	Action	Responsable
Dès le déclenchement de la crise	Message d'alerte interne envoyé à tous les collaborateurs	Responsable RH
Dans les 2 heures	Publication d'une annonce officielle sur le site Internet et via SMS aux clients	Responsable Communication
Dans les 4 heures	Notification officielle aux autorités de supervision	Responsable Conformité
Dans les 24 heures	Mise à jour de la communication au public selon l'évolution de la situation	Comité de communication de crise

Solidaire Banque SA Rapport Pilier III | Gestion Des Risques | Page 51 Of 76

CADISPOSITIF DE CONTRÔLE INTERNE

· Contrôle interne de premier niveau

Le contrôle interne à la Solidaire Banque est caractérisé par un système d'organisation du traitement de l'information comptable jusqu'à la validation de cette information. Les processus de traitement sont documentés dans les manuels des procédures internes définis par l'organe exécutif ; validées par l'organe délibérant puis diffusées à chaque département respectif.

Le contrôle de premier niveau est fondé sur le principe de ségrégation des tâches, il y a d'un côté les agents chargés de l'initiation ou de l'exécution des données et de l'autre côté les agents chargés de la validation (Responsables hiérarchique) qui sont responsables de contrôle de premier niveau.

Toutes les informations comptables et autres sont justifiées par un document comptable propre selon la caractéristique de l'opération effectué garantissant ainsi des pistes d'audit.

La banque est en plein processus d'implémentation d'un système d'archivage électronique qui permettra le scannage et la sauvegarde de l'ensemble des documents pour accès rapide et immédiat, et pour éviter l'usure des documents papiers qui seront également physiquement archivés pendant 10 ans.

· Contrôle interne de deuxième niveau

• Contrôle Permanent :

Le contrôle de deuxième niveau de l'activité opérationnelle s'assure de la bonne exécution des contrôles de premier niveau.

détermine un programme de contrôles récurrents portant prioritairement sur les processus opérationnels les plus sensibles notamment les opérations avec la clientèle (dépôts, retraits, les opérations de change, les transferts, compensation, etc)

Les constats effectués résultant des contrôles de l'activités opérationnelle sont formalisés d'une façon journalière et communiqués directement aux unités opérationnelles concernées pour leur correction sans délai avec copie à l'organe exécutif.

Un rapport est rédigé à la clôture de chaque mois à l'attention de l'organe exécutif avec le niveau d'exécution des mesures correctives recommandées pour chaque point identifié au cours du mois.

Conformité :

Le contrôle de la conformité est chargé en premier lieu de recenser les normes et les instructions en vigueur afin de souligner les principaux risques de non-conformité inhérents à l'entreprise et de trouver des moyens de les atténuer.

Il vise à contrôler les opérations exécutées par la banque ainsi que les activités lancées par la banque (transferts locaux, internationaux,

opérations de dépôts, retraits, chèques, cartes de crédit), contrôle l'identification des clients lors de l'ouverture des comptes, la sécurité de l'information, formalise les procédures et instructions portant sur la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement de terrorisme et organise des sessions de formation pour sensibiliser le personnel à l'importance de la conformité aux lois et instructions locales et internationales

Gestion des Risques :

La fonction de Gestion des Risques a été formellement établie au sein de notre institution en décembre 2023. Cependant, le processus de recrutement initié à cette période n'a malheureusement pas abouti à l'engagement définitif du candidat dont le profil ne correspondait pleinement aux attentes rigoureuses de notre Banque en matière de gestion des risques.

Actuellement, notre institution est activement engagée dans une nouvelle phase de sélection de candidats. Notre objectif primordial est de recruter un professionnel hautement qualifié dont l'expertise et l'expérience répondront non seulement aux exigences internes de la Banque, mais satisferont également aux conditions d'agrément stipulées par l'Instruction n°17 de la Banque Centrale du Congo. Nous sommes pleinement conscients de l'importance cruciale de cette fonction pour la solidité et la pérennité de notre institution et nous mettons tout en œuvre pour mener à bien ce processus de recrutement dans les meilleurs délais. en assurant une sélection rigoureuse et conforme aux directives des instructions de la Banque Centrale du Congo

· Contrôle de troisième niveau

Le contrôle de troisième niveau ou contrôle périodique à la Solidaire Banque est une fonction indépendante qui a pour mission de vérifier notamment la conformité des opérations, la maîtrise des risques encourus, le respect des procédures et de la réglementation, l'efficacité et la conformité des dispositifs de surveillance et de gestion des risques.

L'audit interne est rattaché fonctionnellement au comité d'audit, composé exclusivement d'administrateurs non exécutifs, dont le Président est un administrateur indépendant.

Le fonctionnement de l'audit interne est défini dans la charte d'audit préparé par le Responsable d'audit interne et approuvé par le conseil d'administration après sa validation par le comité d'audit.

L'audit interne établit un plan annuel ou pluriannuel décrivant les départements à auditer, les tâches à réaliser en tenant compte des risques significatifs identifiés et les moyens nécessaires pour réaliser ses missions. Ce plan est soumis pour approbation par le conseil d'administration après validation par le comité d'audit.

Toute fois des misions spontanées ou spécifiques qui n'ont pas été prévus dans le plan peuvent être effectués à la demande de la Direction Générale ou du conseil d'administration ou encore à la survenance d'un risque majeure et d'un cas de fraude.

L'audit interne suivant son plan d'audit évalue l'efficacité des processus de gestion des risques et de la gouvernance, des procédures et des politiques internes ainsi que le bon fonctionnement des différents niveaux de contrôle et rend compte trimestriellement au comité d'audit et au conseil d'administration de tous les faits significatifs identifiés lors de ses missions, des recommandations proposées et du niveau d'implémentation.

4.1 Rapport sur les activités de contrôle par domaine

Le présent rapport a pour objet de rendre compte à la Banque Centrale du Congo de l'activité du contrôle interne au sein de notre institution au cours de l'exercice écoulé. Il retrace les dispositifs de mesure, de surveillance et d'encadrement des risques auxquels notre établissement a été exposé, ainsi que les travaux effectués pour assurer la conformité et la sécurité de nos opérations.

4.1.1 Synthèse des activités de contrôle par domaine :

- · Contrôle des Opérations Clientèle :
 - Paiement des Taxes : Des contrôles quotidiens ont été effectués pour vérifier l'exactitude de la collecte, de l'importation dans le système (ISYS REGIES) et du reversement des fonds destinés aux régies financières, dans le respect des délais prescrits. Des anomalies telles que des paiements des erreurs de saisie ont été identifiées et sont en cours de régularisation, avec une attention particulière portée à la réclamation des fonds indûment versés.
 - Gestion des Comptes Transitoires : Un suivi régulier a été mis en place pour assurer la liquidation des opérations et maintenir un solde nul sur ces comptes. Des retards dans la correction d'opérations en suspens ont été constatés et font l'objet d'actions correctives.
 - Gestion des Comptes Commissions : Les frais de commissions prélevés ont été revus pour garantir leur correcte allocation et la conformité des taux appliqués avec les directives internes. Des cas de doublons et de mauvaise imputation ont été identifiés et corrigés.
 - Gestion des Plaintes : Un processus de collecte, d'enregistrement et de suivi des plaintes a été mis en œuvre, assurant leur prise en charge et le respect des délais de traitement. Aucune irrégularité significative n'a été relevée dans ce domaine.

Contrôle des Opérations de Caisse :

Des contrôles réguliers et inopinés ont été réalisés sur les petites caisses, les opérations journalières, les soldes des caisses secondaires et le coffre-fort. L'objectif principal est de minimiser les risques de fraude et opérationnels, et d'assurer la concordance entre les soldes théoriques et physiques. Aucune irrégularité majeure n'a été constatée.

· Contrôle des Opérations de Guichet (Agence Gombe) :

Les activités de contrôle ont couvert l'ouverture des comptes, les paiements de taxes, les opérations de retrait et dépôt, la clôture de caisse, la gestion des plaintes et l'archivage des données. Ces contrôles visent à garantir la conformité des opérations, la réduction des risques et la sécurité des informations. Aucune irrégularité significative n'a été identifiée.

· Contrôle des Opérations de Compensation :

Les transferts reçus et envoyés, ainsi que les chèques, ont été contrôlés pour assurer leur correcte saisie, imputation et la fiabilité de la clôture de la journée de compensation. Des différences entre les montants saisis et présentés en compensation, ainsi que des erreurs d'imputation, ont été relevées et sont en cours de régularisation.

· Contrôle du Paiement de la Redevance de Suivi de Change :

Les transactions, les transferts reversés, les relevés hebdomadaires transmis à la Banque Centrale et les avis de débits ont été revus. Des erreurs d'imputation de comptes ont été identifiées et des mesures correctives ont été mises en place pour éviter leur récurrence.

II. conclusion et perspectives :

Les différentes activités de contrôle interne menées au cours de l'exercice écoulé ont permis d'identifier et de traiter un certain nombre d'anomalies opérationnelles. La majorité des irrégularités constatées ont été régularisées. Cependant, nous restons vigilants quant aux points en cours de correction et nous assurons que les responsables concernés poursuivent activement les actions nécessaires pour éliminer tout suspens.

Ce rapport témoigne de notre engagement continu à renforcer notre dispositif de contrôle interne, conformément aux réglementations de la Banque Centrale du Congo, afin de garantir la sécurité, la fiabilité et la conformité de nos opérations.

4.2 rapport du controle de la conformite

· Rattachement hiérarchique

Le Responsable de conformité est hiérarchiquement rattaché à l'organe exécutif et bénéficie d'un lien direct avec le conseil d'administration par le biais du comité d'éthique et de conformité.

· Nombre d'agents affectés à la conformité

Au cours du deuxième trimestre de (1) ,2024 un agent supplémentaire a été muté à l'interne au département conformité ce qui ramène l'effectif total du département à (4) quatre, ce qui va de pair avec les nouvelles activités lancées par la banque et avec l'expansion du réseau sur le territoire congolais. augmentant particulièrement le risque de non-conformité.

Un plan de recrutement d'effectifs supplémentaires sera échafaudé le cas échéant

· Responsable de la Conformité

Le Responsable conformité est chargé de superviser et de gérer tous les aspects liés à la conformité. Ce rôle implique de :

- Développer et mettre en œuvre des programmes de conformité.
- Développer les politiques et procédures et effectuer les révisions v afférant
- Assurer la conformité aux lois et instructions en vigueur.
- Gérer les risques de non-conformité
- Assurer la formation et la sensibilisation des employés.
- Surveiller et évaluer les risques de non-conformité.
- Faire des rapports à la direction et au conseil d'administration.

· Équipe de Conformité

L'équipe de conformité assiste le Responsable de Conformité dans la réalisation de ses fonctions et est composée de trois spécialistes dont un responsable AML, un Analyste conformité (ouverture de comptes et correspondances) et un analyste reporting (BCC et obligations réglementaires) chargés des tâches suivantes :

· Suivi des Informations et des Nouvelles

- · Collecte et analyse des informations pertinentes pour l'organisation.
- · Suivi des évolutions dans le secteur, des nouvelles régulations, des cas de jurisprudence, etc.
- Distribution de bulletins d'information et d'alertes internes.

Veille sur les Sanctions

- Surveillance des listes de sanctions internationales (OFAC, ONU, UE,
- Vérification des partenaires commerciaux et des transactions contre ces listes.
- Gestion des alertes de sanctions et prise de mesures correctives immédiates.

· Veille Réglementaire :

- Identification des nouvelles lois et règlements applicables.
- Analyse de leur impact sur les opérations de l'organisation.
- · Coordination avec les départements concernés pour mettre en œuvre les modifications nécessaires.

Évaluation et Gestion des Risques de Conformité :

- Identification des risques potentiels de non-conformité.
- Mise en place de plans de gestion des risques et de contrôles
- Réalisation d'évaluations régulières des risques.

Sensibilisation :

- Organisation de sessions de formation régulières pour les employés
- Sensibilisation sur les enjeux de conformité et les comportements attendus.

· Gestion des Incidents de Non-Conformité :

- Enquête sur les incidents de non-conformité.
- Juristes/Avocats: fournissent des conseils juridiques sur les questions de conformité et aident à interpréter les lois et règlements.

· Le comité de conformité

Le comité de conformité composé des administrateurs joue un rôle stratégique dans la gouvernance d'une organisation. Ce comité est composé de membres du conseil d'administration et du responsable conformité et a pour mission de superviser les aspects liés à la conformité au sein de la banque. Les principales fonctions du comité de conformité sont étayées ci-après:

· Fonctions du Comité de Conformité

- Supervision du Programme de Conformité :
 - S'assurer que l'organisation dispose d'un programme de conformité efficace et approprié.
 - Superviser la mise en œuvre et l'efficacité des politiques, procédures et contrôles de conformité.
- Évaluation des Risques de Conformité :
 - Identifier et évaluer les risques de non-conformité auxquels l'organisation est exposée.
 - Examiner les stratégies de gestion des risques et s'assurer de leur efficacité.
- · Veille Réglementaire et Légale :
 - Surveiller les changements législatifs et réglementaires qui pourraient affecter l'organisation.
 - Assurer la conformité avec les nouvelles exigences réalementaires.
- Revue des Rapports de Conformité :
 - Examiner les rapports réguliers de conformité préparés par le Responsable Conformité
 - Discuter des résultats des audits de conformité internes et externes.
- Surveillance des Enquêtes et Sanctions :
 - Superviser les enquêtes internes sur les violations de conformité.
 - Examiner et approuver les actions disciplinaires ou correctives en cas de non-conformité.
- Évaluation des Politiques de Conformité :
 - Examiner et approuver les politiques et procédures de conformité de l'organisation.
 - S'assurer que ces politiques sont régulièrement mises à jour pour refléter les changements réglementaires et les meilleures pratiques.

- Formation et Sensibilisation :
 - Encourager le développement et la mise en œuvre de programmes de formation sur la conformité pour les employés et les dirigeants.
 - S'assurer que tous les membres de l'organisation comprennent leurs responsabilités en matière de conformité.
- Communication et Culture de Conformité :
 - Promouvoir une culture d'éthique et de conformité au sein de l'organisation.
 - S'assurer que les canaux de communication sont en place pour permettre aux employés de signaler des préoccupations de conformité sans crainte de représailles.
- Suivi des Mesures Correctives :
 - S'assurer que les mesures correctives recommandées à la suite d'enquêtes ou d'audits sont mises en œuvre en temps opportun.
 - Suivre les progrès et l'efficacité de ces mesures.
- Rapports au Conseil d'Administration :
 - Fournir des mises à jour régulières au conseil d'administration sur l'état du programme de conformité.
 - Signaler toute question de conformité majeure ou tout risque potentiel au conseil d'administration.

Technologie et Outils

Bien que cela ne soit pas strictement humain, les technologies et outils utilisés par les équipes de conformité. Il s'agit notamment du :

- Logiciel WORLDCHECK de filtrage des noms contre les listes de sanctions internationales (OFAC, EU, HMT, FATF...)
- Logiciel FIRCOSOFT de filtrage des transactions internationales interfacé avec l'application SWIFT
- Scénarios de surveillance des transactions implémentés dans le système bancaire, afin de détecter les transactions atypiques.

4.3 Dispositif LBC FT

Le dispositif LBC FT est régi par la politique AML adoptée par le conseil d'administration et mise à jour tous les 6 mois.

Il s'articule principalement autour des éléments suivants :

- 1.L'identification de la Clientèle : Lors de l'entrée en relation avec les clients, la banque procède à l'identification complète de la clientèle :
- Personnes physiques: nom, post-nom, prénom, date de naissance, lieu de résidence (résident en RDC ou non/ dans une région à proximité de l'agence ou non), la source des fonds et les produits et services sollicités par la relation d'affaires, ainsi qu'une pièce d'identité claire.

- Pour les personnes morales, ainsi que les Bénéficiaires effectifs de chaque société (actionnaires et gérants) sont identifiés par les mêmes moyens. Les clients continuent à être identifiés pendant toute la relation d'affaires
- 2.La Classification des risques des clients : Les clients une fois identifiés sont classés selon le risque qu'ils présentent en fonction de leur poste, leur emploi, leur lieu de résidence, nationalité, les produits et services sollicités ainsi que le screening relatif aux médias négatifs.
 - Si le client présente un risque élevé, (selon la matrice de risque adoptée) ou s'avère un PEP ou un facilitateur (avocat, comptable, notaire) l'approbation de la Direction Générale est nécessaire.
- 3.Surveillance des Transactions : Des scénarios de surveillance des transactions sont mises en place afin de pouvoir détecter les opérations atypiques basées sur :
- Les montants et fréquences des transactions :
- Des transactions volumineuses inhabituelles, sans motif apparent;
- Des transactions impliquant des pays à haut risque ;
- Des transactions fréquentes de faible montant, (des virements vers des comptes à l'étranger sans motif apparent.

Pour les transferts internationaux, il s'agit de :

- L'identification de l'origine et destination des fonds provenant de sources inconnues ou douteuses,;
- Des virements vers des pays à haut risque.
- Des transactions impliquant des entités fictives.
- Etc.
- 4.Mesures de Diligence Renforcée : Des mesures de diligence renforcée sont appliquées pour les clients présentant un risque plus élevé de LBC/FT. Les clients à risque élevé incluent :
- Les personnes politiquement exposées (PPE)
- Les personnes résidant dans des pays à haut risque,
- Les avocats. les notaires, etc.
- 5.Formation du Personnel : Le personnel de la banque est formé régulièrement sur les questions de LBC/FT permettant au personnel de:
- Comprendre les risques de LBC/FT, d'identifier les transactions suspectes et de savoir comment les signaler :
- Connaitre les dernières exigences réglementaires qui régissent leur travail.
- Et de savoir comment déceler le BC et FT.
- 6.Déclaration de soupçons : La Banque communique efficacement avec les autorités compétentes en matière de LBC/FT notamment les réponses aux lettres sur les enquêtes de la CENAREF et la coopération avec les enquêtes des forces de l'ordre.

7.Mise à jour du Dispositif : Le dispositif de LBC/FT de la banque est mis à jour régulièrement pour tenir compte des évolutions des risques et des réglementations.

4.4 Rapport sur les activités d'audit interne et les axes de régularisation - Exercice 2024

Le présent rapport a pour objet de synthétiser les principales conclusions des activités d'audit interne menées au sein de la Solidaire Banque au cours de l'exercice 2024. Cette période a été marquée par une évolution technologique significative avec la migration réussie de notre système Core Banking. Nos audits ont permis d'identifier des opportunités essentielles pour renforcer notre dispositif de contrôle interne et notre gestion des risques, en ligne avec les directives de la Banque Centrale. Des constatations spécifiques ont été formulées dans divers domaines critiques pour la stabilité et la conformité de notre institution, allant de la gestion des immobilisations aux analyses approfondies des comptes. Pour chaque constatation, des recommandations concrètes de régularisation sont proposées, visant à atténuer les risques opérationnels, de conformité et financiers potentiels, assurant ainsi une gestion prudente et saine de nos activités. Un suivi actif des recommandations issues des audits précédents est rigoureusement maintenu, avec des progrès notables dans certains domaines, démontrant notre engagement envers l'amélioration continue.

I. Champ de l'audit interne :

Conformément à notre plan d'audit basé sur les risques et aligné sur les meilleures pratiques et les attentes de la Banque Centrale, l'audit interne a couvert les domaines suivants :

- · Gouvernance et Structure Organisationnelle : Évaluation de la clarté des rôles et responsabilités au sein de notre structure, du fonctionnement efficace de nos organes de décision (Conseil d'Administration, Direction Générale, Comités Spécialisés) et de la fluidité de notre communication interne. L'objectif était de s'assurer d'une gouvernance saine et transparente.
- · Gestion des Risques (Crédit, Marché, Opérationnel, Liquidité, Conformité, etc.) : Examen approfondi de nos processus d'identification, d'évaluation, de surveillance et d'atténuation des risques inhérents à nos activités. Une attention particulière a été portée à l'adéquation de nos politiques et procédures avec les exigences réglementaires de la Banque Centrale.
- · Conformité Réglementaire : Vérification rigoureuse du respect des lois, réglementations, instructions et circulaires édictées par la Banque Centrale du Congo et d'autres autorités compétentes. Cet audit vise à garantir notre pleine adhésion au cadre légal et réglementaire en vigueur.

- · Comptabilité et Information Financière : Examen critique de la fiabilité, de l'intégrité et de la pertinence de nos informations financières, assurant ainsi une présentation fidèle de notre situation financière conformément aux normes comptables et aux exigences de reporting de la Banque Centrale.
- · Sécurité des Actifs : Vérification de l'efficacité des mesures mises en place pour la protection de nos actifs, tant physiques que numériques, garantissant leur sauvegarde contre les pertes, les fraudes et les utilisations non autorisées.

II. Méthodologie d'audit :

Nos activités d'audit ont été menées avec une approche rigoureuse et méthodique, incluant notamment :

- · Des entretiens structurés avec les responsables des différentes fonctions et directions de la banque;
- · Un examen exhaustif de la documentation pertinente, incluant les politiques internes, les procédures opérationnelles, les rapports de gestion et les procès-verbaux des organes de décision ;
- · Des tests de conformité pour évaluer le respect des politiques et procédures établies, ainsi que des tests d'efficacité pour déterminer le bon fonctionnement des contrôles clés :
- · Des analyses de données approfondies à l'aide d'outils spécialisés pour identifier les tendances, les anomalies et les zones de risque;
- · Des observations directes des processus opérationnels pour comprendre leur déroulement réel et identifier les points d'amélioration.

III. Constatations et recommandations :

A. Gestion des Risques Opérationnels et Adaptation au Nouveau Système Core Banking Amplitude:

La migration vers le nouveau système Core Banking Amplitude en 2024 a représenté une avancée significative pour notre infrastructure technologique. Afin d'assurer une intégration harmonieuse et une gestion proactive des risques opérationnels dans ce nouvel environnement, une évaluation spécifique a été entreprise.

Constatation : Bien que le déploiement de formations et de guides d'utilisation ait facilité l'adaptation des équipes, notre évaluation a mis en évidence la nécessité d'affiner et de mettre à jour certaines procédures internes, en particulier celles liées à l'interaction avec la clientèle et aux opérations courantes.

Recommandation : Un projet de mise à jour de ces procédures est en cours, avec un calendrier précis pour son achèvement. Cette mise à jour intégrera les spécificités du nouveau système et visera à optimiser l'efficacité opérationnelle tout en renforçant les contrôles. Nous nous engageons à soumettre à la Banque Centrale, sur demande, la documentation relative à ces mises à jour.

B. Renforcement du Dispositif de Contrôle Interne :

La croissance soutenue de la Banque a souligné l'importance d'adapter en conséquence nos fonctions de contrôle.

Les missions d'audit interne ont identifié un besoin de renforcer les effectifs des fonctions de contrôle (conformité, gestion des risques, audit interne lui-même) afin de maintenir l'efficacité globale du dispositif et d'assurer une couverture adéquate des risques et des activités de la banque.

La Direction Générale reconnaît pleinement l'importance cruciale de ces fonctions. En réponse à cette constatation, une priorité élevée a été accordée à l'accélération du processus de recrutement et d'intégration de professionnels qualifiés au sein de ces départements. Nous nous engageons à tenir la Banque Centrale informée des progrès réalisés dans ce processus.

C. Progrès dans le Suivi des Recommandations d'Audit :

Notre engagement envers l'amélioration continue se traduit par un suivi rigoureux de la mise en œuvre des recommandations issues des audits précédents.

Les efforts déployés ont permis d'atteindre un taux de résolution notable de 70,81% des recommandations d'audit. Cette progression témoigne de l'engagement des équipes à adresser les points soulevés et à intégrer les meilleures pratiques.

Action et Engagement : Un suivi strict est maintenu sur les recommandations en suspens, avec des plans d'action clairs et des échéances définies pour leur résolution complète. Nous nous engageons à atteindre un taux de résolution maximal et à intégrer durablement les améliorations nécessaires au sein de nos processus opérationnels et de contrôle. Un rapport de suivi détaillé peut être fourni à la Banque Centrale sur demande.

IV. Conclusion et engagements envers la banque centrale :

Le rapport d'audit interne pour l'exercice 2024 démontre notre approche proactive en matière d'évaluation et d'amélioration continue de notre dispositif de contrôle interne et de gestion des risques, dans un contexte marqué par une évolution technologique significative. Les axes de régularisation identifiés représentent des opportunités de renforcer davantage nos opérations et notre conformité réglementaire avec les exigences de la Banque Centrale du Congo.

La Solidaire Banque réaffirme sa pleine résolution à intégrer les recommandations formulées et à assurer un suivi rigoureux de leur mise en œuvre. Notre engagement constant est d'optimiser performance, de garantir la sécurité de nos opérations et de répondre pleinement aux attentes de la Banque Centrale du Congo en matière de solidité financière, de gestion des risques et de conformité réglementaire.

OS PLAN DE DEVELOPPEMENT DE LA BANQUE

1. Axes de Développement Stratégiques

Solidaire Banque dispose d'un plan stratégique quinquennal, régulièrement mis à jour pour s'adapter aux évolutions du marché et aux besoins de ses clients.

stratégique actuel se fixe pour ambition continuellement et de créer de nouvelles solutions afin de mieux accompagner ses clients. Pour y parvenir, Solidaire Banque s'est engagée sur cinq axes stratégiques pour la période 2022-2027 :

- · Accompagner ses clients dans l'intégration numérique de toutes les dimensions de leurs activités financières
- · Expansion du Réseau d'Agences :
- · Développer ses métiers pour améliorer l'expérience client.
- · Promouvoir une culture d'entreprise méritocratique, axée sur la simplicité et l'efficacité.
- · Préserver la solidité du bilan grâce à une gestion maîtrisée des risques.
- · Opérer en RDC de manière durable et responsable.
- · Implantation dans d'Autres Villes Clés :
- · à Solidaire Banque de s'étendre dans la province du Nord-Kivu.
- · Maintien de la Liquidité:
- · Migration Bancaire en 2024:
- · Réaliser avec succès la migration des données bancaires vers de nouveaux
- · Assurer une transition fluide pour les clients et le personnel, en fournissant un soutien technique adéquat et une formation pour l'utilisation efficace des nouveaux systèmes.
- · Ces axes stratégiques seront atteints en poursuivant trois objectifs principaux:
- · Amélioration de l'expérience client ; (ii) Augmentation de l'efficacité opérationnelle grâce à l'automatisation ; (iii) Croissance des ventes en s'appuyant sur l'analyse des données.

Ainsi, Solidaire Banque vise à renforcer sa position sur le marché en mettant en œuvre des initiatives innovantes et en offrant des services de haute qualité à ses clients, tout en assurant une croissance durable et responsable.

2. Objectifs de développement

Solidaire Banque : Une banque solidaire et durable au service du développement

Solidaire Banque se distingue comme une institution financière unique en son genre, s'inscrivant résolument dans une démarche de finance solidaire et durable. Son engagement dépasse le simple cadre des activités bancaires traditionnelles, plaçant au cœur de sa mission la promotion d'un impact positif sur la société et l'environnement.

· Une mission sociétale et environnementale affirmée: Solidaire Banque oriente ses activités vers le financement de projets porteurs de sens, contribuant ainsi à la réalisation d'objectifs sociaux et environnementaux ambitieux.

- Une transparence exemplaire: L'institution cultive une transparence totale vis-à-vis de ses clients et parties prenantes, communiquant clairement sur l'utilisation des fonds déposés et l'impact réel des projets financés.
- Un ancrage local fort: Solidaire Banque privilégie le développement économique local en soutenant des initiatives ancrées dans les territoires où elle opère.

L'approche résolument solidaire et durable de Solidaire Banque démontre qu'il est possible de concilier performance financière et impact positif sur la société. L'institution se positionne ainsi comme un modèle inspirant pour l'ensemble du secteur bancaire, encourageant une évolution vers une finance plus responsable et engagée.

La Banque intègre dans sa stratégie les développements majeurs en cours et à venir au sein de l'industrie bancaire, notamment la transition vers un modèle numérique et le développement de lignes de produits innovants.

Le Conseil d'Administration de Solidaire Banque a adopté un plan stratégique pour la période 2027-2022, sous le slogan "Expansion et numérisation pour la consolidation de l'inclusion financière". Ce plan repose sur les grands axes stratégiques susmentionnés couvrant les thématiques prioritaires que Solidaire Banque poursuit, déclinés comme suit:

- 1. Croissance du Portefeuille de Clients : Augmenter le nombre de clients et d'entreprises minières servis par la banque, en développant des relations à long terme.
- 2. Augmentation des Actifs Gérés : Augmenter les actifs sous gestion de la banque en attirant de nouveaux dépôts et en fournissant des prêts aux entreprises minières.
- 3. Expansion Géographique : Étendre la présence de la banque, diversifiant ainsi la base de clients et de revenus.
- 4. Rentabilité : Atteindre des niveaux de rentabilité cibles, en gérant efficacement les coûts, en maximisant les revenus et en optimisant le rendement des actifs.
- 5. Qualité du Portefeuille de Prêts : Maintenir un portefeuille de prêts de haute qualité en minimisant les risques liés aux prêts aux entreprises minières, en effectuant une évaluation rigoureuse des risques et en mettant en œuvre des politiques de recouvrement efficaces.
- 6. Part de Marché : Augmenter la part de marché de la banque dans la région minière en gagnant des parts des concurrents et en augmentant la part de portefeuille de chaque client.

- 7. Satisfaction Client: Maintenir un haut niveau de satisfaction client en offrant un excellent service, en répondant aux besoins spécifiques du secteur minier et en résolvant rapidement les problèmes.
- 8. Visibilité de la banque : Augmenter la visibilité et la notoriété de la banque par des actions RSE, renforçant la part de voix en ligne, l'engagement sur les réseaux sociaux et en promouvant un contenu éducatif.

En termes de positionnement, Solidaire Banque se veut être une banque universelle, proche des entreprises et des entrepreneurs, prête à répondre aux besoins variés de sa clientèle avec des solutions innovantes et adaptées. Plus spécifiquement, Solidaire Banque se positionne comme :

- · Une banque de crédit de proximité.
- · Une banque offrant un service client exceptionnel, comprenant les besoins spécifiques du secteur minier et fournissant des réponses rapides et adaptées.
- · Un partenaire de confiance pour le financement de projets miniers, offrant des solutions de prêt à long terme, des lignes de crédit pour le développement de sites miniers et des solutions de refinancement.
- · Une banque qui place la sécurité et la conformité réglementaire au premier plan.

Ainsi, Solidaire Banque vise à renforcer sa position sur le marché en mettant en œuvre des initiatives innovantes et en offrant des services de haute qualité à ses clients, tout en assurant une croissance durable et responsable.

3. Relations stratégiques

Pour faire face aux choix opérationnels en matière des collectes des fonds, la Banque va accroître des relations stratégiques avec son agence Solidaire Banque SA, afin de mobiliser des ressources financières conséquentes. De telles relations renforcent la position de la banque dans le secteur minier et à créent des opportunités de croissance.

- Partenariats avec des Entreprises Minières : Offrir des services financiers sur mesure, tels que des prêts de développement de projet ou des services de financement d'équipement entre autres, afin de fidéliser les entreprises minières en leur offrant des solutions adaptées à leurs besoins.
- · Partenariats avec les Fournisseurs de Services du Secteur Minier : Collaborer avec des fournisseurs de services du secteur minier, tels que des entreprises de forage, de transport, ou de services environnementaux, créant ainsi des opportunités de croissance et de diversification des services offerts aux entreprises minières.
- Partenariats Technologiques : Collaborer avec des entreprises technologiques pour mettre en place des solutions innovantes pour les services bancaires, notamment des plateformes en ligne, des applications mobiles, et des systèmes de paiement électronique adaptés aux besoins des entreprises minières.

- · Collaboration avec des Agences Gouvernementales : Établir des relations avec des agences gouvernementales locales, régionales et internationales liées au secteur minier pour rester informé des réglementations et des politiques gouvernementales affectant l'industrie.
- Relations avec des Experts du Secteur : Experts, consultants ou autres, afin de bénéficier de leur expertise en matière de tendances, de réglementations et d'innovations du secteur.

Le plan d'affaires de Solidaire Banque SA pour les cinq prochaines années reflète une vision ambitieuse et stratégique visant à renforcer sa présence sur le marché financier congolais. En se concentrant sur l'expansion sur le territoire congolais et l'ouverture de nouvelles agences, la banque cherche à saisir les opportunités de croissance offertes par ces marchés dynamiques.

La migration bancaire prévue en 2024 et l'adoption du concept "Agency Banking" témoignent de l'engagement de Solidaire Banque SA à améliorer l'accessibilité et la commodité de ses services pour ses clients. notamment dans les zones à faible taux de pénétration. Ces initiatives permettront à la banque de renforcer sa relation avec sa clientèle, de réduire les coûts opérationnels et d'améliorer sa rentabilité.

Pour garantir le succès de ce plan guinguennal, il est essentiel de respecter les budgets prévus pour l'ouverture des nouvelles agences, d'investir dans le marketing et les relations publiques pour attirer les dépôts et les investissements, et de mettre en place des produits et des services adaptés aux besoins des clients locaux tout en maintenant un environnement de contrôle robuste, assurant la formation du personnel qualifié, et veillant au respect des normes réglementaires. En suivant ces recommandations et en restant fidèle à sa vision, Solidaire Banque SA est bien positionnée pour réaliser ses objectifs de croissance et de rentabilité dans les années à venir.

TABLEAU I: FONDS PROPRES REGLEMENTAIRES DES BANQUES

Montant en millions Congolais

LIBELLE		Numéro de référence de la note explicative	p cor (P sem l'e	eur de la vériode ncernée Premier nestre ou =in de exercice mptable	Valet Trim Précé (N	estre dent	Valeur o Trimest Précéde (N-2)	re	Valeur du Trimestre Précédent (N-3)
			С	Déc24	Sept	24	Juin-2	4	Mars-24
Fonds propres (1)=(2)+(3)	de base (FP de base) ou Tier		1	13 765	107	892	104 30	2	103 856
Fonds propre de ordinaires et ass	e base catégorie 1 (actions similés de ∏) (2)	1	1	113 765	107	892	104 30	2	103 856
Fonds propres a éléments de TI)	additionnels catégorie (autres (3)			-	-		-		-
Fonds propres of	complémentaires (Tier 2) (4)	2		16 551	12 5	06	10 327	7	9 502
Fonds propres r	èglementaires (5)=(1)+(4)		1	30 316	120	398	114 629	9	113 358
	Fonds propre de base catégorie 1 avant déduction des concours et garanties aux apparentés	114 480	108 899		1043		104 302		103 856
Note 1	Concours et garanties aux actionnaires, administrateurs, dirigeants et personnel excédant 20 des fonds propres réglementaires	715		1 007		-			-
	Fonds propre de base	113 765		107 892		104	302		103 856
	Réserves et écarts de réévaluation	7 428	6	788		5 788		67	88
	Provisions ou réserves	12 880	13	343		1 599		10 :	305
	Fonds propres complémentaires (FPC)	20 308	20	D 131		8 387		17 (093
Note 2	Risque de crédit	619 922	4 ^t	56 104	:	371 171		335	5 404
	Risque opérationnel	36 584	36	5 584	:	36 585		36	584
	Risque de marché	5 529	7	563		5 315		810	07
	FPC acceptés (FPCA)	16 551	12	2 506		0 327		9 5	02

TABLEAU II: DONNES PRUDENTIELLES DES BANQUES

LIBELLE	Valeur de la période concernée (Premier semestre ou Fin de l'exercice	Valeur du Trimestre Précédent (N-1)	Valeur du Trimestre Précédent (N-2)	Valeur du Trimestre Précédent (N-3)	Normes règlementaires
	comptable)				
1. SOLVABILITE	Déc24	Sept24	Juin-24	Mars-24	
Risques de crédit	619 922	456 104	371 171	335 404	
Risque opérationnel	36 584	36 584	36 585	36 584	
Risque de marché	5 529	7 563	5 315	8 107	
TOTAL RISQUES BANCAIRES R = R1+R2+R3	662 035	500 251	413 071	380 095	
Ratio de solvabilité FPB catégorie 1	17,18%	21,57%	25,25%	27,32%	≥6%
Ratio de solvabilité Fonds Propre Additionnels catégorie 1	0,00%	0, 00%	0,00%	0,00%	≤1, 5%
Ratio de solvabilité Fonds Propres de Base	17,18%	21,57%	25,25%	27,32%	≥7,5%
Ratio de solvabilité Fonds Propres Complémentaires	2, 50%	2, 50%	2,50%	2,50%	≤2, 5%
Ratio de solvabilité global	19,68%	24,07%	27,75%	29,82%	≥10%
Coussin de conservation des Fonds propres (Première année)	11,18%	15,57%	19,25%	21,32%	≥0,75%
Coussin de conservation des Fonds Propres (Deuxième année)	11,18%	15,57%	19,25%	21,32%	≥1, 5%
Coussin de conservation des Fonds Propres (Troisième année)	11,18%	15,57%	19,25%	21,32%	≥2, 5
Coussins Contracycliques	28,37%	37,14%	44,50%	48,65%	0% à 2,5%
Coussin systémique	28,32%	37,09%	44,45%	48,60%	1% à 2%
Ratio de solvabilité global + l'ensemble des coussins	19,68%	24,07%	27,75%	29,82%	≥11, 25%
2. RATIO DE LEVIER	21,47%	18,97%	21,18%	23,66%	≥5%
3. RATIO DE SURVEILLANCE POSITION DE CHANGE GLOBAL (Valeur Absolu)	8,17%	7,88%	1,42%	3,58%	≥15%
4. COEFFICIENT DE TRANSFORMATION	426,63%	1078,74%	1185,61%	1125,53%	≥80%
5. RATIO DE LIQUIDITE EN MONNAIE NATIONALE	179,82%	165,00%	167,12%	32,40%	≥ 100%
6. RATIO DE LIQUIDITE EN MONNAIE ETRANGERES	594,17%	123,49%	707,41%	250,71%	≥ 100%
7. RATIO DE LIQUIDITE GLOBALE	215,87%	154,04%	224,53%	70,06%	≥ 100%
8. Solde de trésorerie (moyenne sur la période)	-2 025	-2 230	-4 333	1864	
9. Refinancement auprès de la BCC (moyenne sur la période)	0	0	0	0	
10. RATIO DE DIVISION DES RISQUES (Grands Risques)	0,00%	27,38%	27,13%	26,91%	≤ 800%
11. Résultat net de l'exercice/Total Actif (ROA)	1,67%	0,95%	1,14%	0,63%	≤ 100%
12. Résultat net de l'exercice/Fonds Propres de Base (ROE)	7,62%	4,96%	5,35%	2,53%	
13. Charges du personnel/Charges de structure	9,65%	12,15%	14,88%	16,55%	
14. Charges de structure/Produit Net Bancaire	100,12%	90,53%	69,63%	69,56%	

TABLEAU III : QUALITÉ DU PORTEFEUILLE (A)

LIBELLE		Valeur de la période concernée (Premier semestre ou Fin de l'exercice comptable)	Valeur du Trimestre Précédent (N-1)	Valeur du Trimestre Précédent (N-2)	Valeur du Trimestre Précédent (N-3)
Créances à surveiller nettes	1	Déc24	Sept24	Juin-24	Mars-24
Créances pré douteuses nettes	2	0	0	0	0
Créances douteuses nettes	3	15 258	0	0	0
Créances compromises nettes	4	0	0	0	0
Provisions pour créances en souffrance en %	5	3 378	0	0	0
Créances en souffrances brutes	6 = 1 à 5	31 993	0	0	0
Créances en souffrances nettes	7=1à4	28 615	0	0	0
Taux de provisionnement des créances en souffrances en %	8 = 5/6	11%	0%	0%	0%
Total créances nettes	9	382 405	235 119	387 900	347 146
Total créances de base	10	385 783	235 119	387 900	347 146
Fonds propres de base	11	113 765	107 892	104 302	103 856
Part des créances en souffrance brutes/Total créances brutes en %	12=6/10	8%	0%	0%	0%
Part des créances en souffrance nettes/Total créances nettes en %	13=7/9	7%	0%	0%	0%
Part des créances en souffrance nettes/Fonds propres de base en %	14=7/11	25%	0%	0%	0%
Créances non performantes nettes	15=2+3+4	15 258	0	0	0
Part des créances non performantes nettes/Total créances nettes en %	16=15/9	4%	0%	0%	0%
Volume des créances restructurées ou rééchelonnées	0	0	0	0	0
Total créances radiées et sorties du bilan	0	0	0	0	0

TABLEAU IV : QUALITÉ DU PORTEFEUILLE (B)

1		
	_	
	П	
	ч	

		Net en souffrance					
Rubriques	Net saine (1)	Provision (2)	A surveiller (3)	Provision (4)	Pré douteux (5)	Provision (6)	Douteux (7)
1. Crédits par terme	353 790	1 912	13 357	1 645	0	0	15 258
Crédits à long terme	0	0	0	0	0	0	0
Crédits à moyen terme	64 987	139	101	3	0	0	11
Crédits à courts terme	4 448	16	13 256	1642	0	0	15 247
Découverts	284 355	1758	0	0	0	0	0
2. Ventilation des Crédits par monnaie	353 790	1 912	13 357	1 645	0	0	15 258
Monnaies Nationales	74 645	541	0	0	0	0	0
Monnaies Etrangères	279 144	1 371	13 357	1 645	0	0	15 258
3. Crédits à la clientèle par institution	353 790	1 912	13 357	1 645	0	0	15 258
Administration Publique Centrale	159	2	0	0	0	0	0
Administration Publique Locale	3 387	34	0	0	0	0	0
Entrep/Ets Publique	845	7	211	7	0	0	0
Entrep/Ets Privées	212 226	1250	13 405	1 613	0	0	0
PME	2 696	19	-910	9	0	0	152
Ménages	134 363	600	651	16	0	0	15 106
ISBLM Autres	0	0	0	0	0	0	0
4. Crédits à la clientèle résident par							
secteur	353 790	1 912	13 357	1 645	0	0	15 258
ACTIONS SOCIALES, MARIAGE, FUNERAILLES, SOINS MEDICAUX, ETUDE	0	0	0	0	0	0	0
ACTIVITES FINANCIERES ET ASSURANCES	1	0	0	0	0	0	0
ADMINISTRATION PUBLIQUE	3 642	35	0	0	0	0	0
AGRICULTURE	795	8	0	0	0	0	0
ARTS, SPECTACLES ET ACTIVITES RECREACTIVES	0	0	0	0	0	0	0
VENTE, REPARATION, PIECES DE RECHANGE DES VEHICULES	0	0	0	0	0	0	0
COMMERCE DE DETAIL	1 545	7	233	7	0	0	152
COMMERCE DE GROS	63 425	425	13 329	405	0	0	0
CONSTRUCTION BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS	9 162	69	0	0	0	0	0
ELEVAGE, PECHE ET SYLVICULTURE	2 202	22	0	0	0	0	0
ENSEIGNEMENT	1	0	0	0	0	0	0
ENTREPRISES IMMOBILIERES	944	9	0	0	0	0	0
HEBERGEMENT ET RESTAURATION	0	0	0	0	0	0	0
INDUSRIES EXTRACTIVES (MINES)	118	1	65	2	0	0	0
PRODUCTION INDUSTRIELLE (MANUFACTURES)	50 877	100	56	0	0	0	0
INFORMATION ET COMMUNICATION	0	0	0	0	0	0	0

TABLEAU IV : QUALITÉ DU PORTEFEUILLE (B)

				Ne	t en souffra	nce	
Rubriques	Net saine (1)	Provision (2)	A surveiller (3)	Provision (4)	Pré douteux (5)	Provision (6)	Douteux (7)
PRODUCTION ARTISALE	0	0	0	0	0	0	0
PRODUCTION DES PRODUITS BRASSICOLES	0	0	0	0	0	0	0
DISTRIBUTION DES PRODUITS BRASSICOLES	0	0	0	0	0	0	0
PRODUCTION ET DISTRIBUTION DE GAZ ET D'ELECTRICITE	32 621	326	0	0	0	0	0
PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'EAU	0	0	0	0	0	0	0
PRODUCTION DES PRODUITS PETROLIERES	0	0	0	0	0	0	0
DISTRIBUTION DES PRODUITS PETROLIERES	0	0	0	0	0	0	0
PRODUCTION DESPRODUITS PHARMACEUTIQUES	0	0	0	0	0	0	0
DISTRIBUTION DES PRODUITS PHARMACEUTIQUES	2 120	21	0	0	0	0	0
SANTE	2	0	0	0	0	0	0
AUTRES ACTIVITES DES ENTRERPRISES DE SERVICES	27 956	56	20	0	0	0	0
EXPLOITATION FORESTIERE	0	0	0	0	0	0	0
TELECOMUNICATION	23 135	231	211	7	0	0	0
TEXTILE ET CONFECTION	0	0	0	0	0	0	0
TRANSPORT ET ENTREPOSAGE	498	2	0	0	0	0	0
AUTRES ACTIVITES NON SECTORISEES	134 744	599	-557	1224	0	0	15 106
NON RESIDENT TOTAL	0	0	0	0	0	0	0
I. TOTAL CREDIT DE DECAISSEMENTS	353 790	1 912	13 357	1 645	0	0	15 258
II. CREDITS D'ENGAGEMENT :	21 904	0	0	0	0	0	0
1. CREDITS DOCUMENTAIRES A L'IMPORTATION	0	0	0	0	0	0	0
2. CREDITS DOCUMENTAIRES A L'EXPORTATION	0	0	0	0	0	0	0
3. AUTRES (LETTRES DE GARANTIE ET AUTRES CAUTIONS)	21 904	0	0	0	0	0	0

		Ne		Provisio	Total			
Rubriques	Provision (8)	Compro mis (9)	Provision (10)	Crédits Nets En Souffranc e (11) = (3+5+7+9)	Total Crédits Nets (12) = (1+11)	ns Pour Créance s En Souffran ces (13) = (4+6+8+1 0)	Provisio n (14) = (2+13) Total Provisio n (14) = (2+13)	Crédits Bruts (15) = (12+13)
1. Crédits Par Terme	1 733	0	0	28 615	382 405	3 378	5 290	385 783
Crédits A Long Terme	0	0	0	0	0	0	0	0
Crédits A Moyen Terme	11	0	0	113	65 100	14	153	65 114
Crédits A Courts Terme	1722	0	0	28 502	32 950	3 364	3 379	36 314
Découverts	0	0	0	0	284 355	0	1758	284 355
2. Ventilation Des Crédits Par Monnaie	1 733	0	0	28 615	382 405	3 378	5 290	385 783
Monnaies Nationales	0	0	0	0	74 645	0	541	74 645
Monnaies Étrangères	1733	0	0	28 615	307 759	3 378	4 749	311 137
3. Crédits A La Clientèle Par Institution	1 733	0	0	28 615	382 405	3 378	5 290	385 783
Administration Publique Centrale	0	0	0	0	159	0	2	159
Administration Publique Locale	0	0	0	0	3 387	0	34	3 387
Entrep/Ets Publique	0	0	0	211	1 056	7	14	1 063
Entrep/Ets Privées	0	0	0	13 405	225 631	1 613	2 863	227 244
Pme	0	0	0	-758	1 938	9	27	1947
Ménages	1 733	0	0	15 757	150 119	1 750	2 350	151 869
Isblm	0	0	0	0	114	0	0	114
Autres	0	0	0	0	0	0	0	0
4. Crédits A La Clientèle Résident Par Secteur	1 733	0	0	28 615	382 405	3 378	5 290	385 783
Actions Sociales, Mariage, Funérailles, Soins Médicaux, Étude	0	0	0	0	0	0	0	0
Activités Financières Et Assurances	0	0	0	0	1	0	0	1
Administration Publique	0	0	0	0	3 642	0	35	3 642
Agriculture	0	0	0	0	795	0	8	795
Arts, Spectacles Et Activités Récréatives	0	0	0	0	0	0	0	0
Vente, Réparation, Pieces De Rechange Des Véhicules	0	0	0	0	0	0	0	0
Commerce De Détail	0	0	0	385	1930	7	14	1 937
Commerce De Gros	0	0	0	13 329	76 754	405	830	77 159
Construction Bâtiments Et Travaux Publics	0	0	0	0	9 162	0	69	9 162
Élevage, Peche Et Sylviculture	0	0	0	0	2 202	0	22	2 202
Enseignement	0	0	0	0	1	0	0	1
Entreprises Immobilières Hébergement Et	0	0	0	0	944	0	9	944
Restauration	0	0	0	0	0	0	0	0
Industries Extractives (Mines)	0	0	0	65	183	2	3	185

TABLEAU IV: QUALITÉ DU PORTEFEUILLE (B)



		Net En Souffrance					Total	
Rubriques	Provision (8)	Compro mis (9)	Provision (10)	Crédits Nets En Souffranc e (11) = (3+5+7+9)	Total Crédits Nets (12) = (1+11)	ns Pour Créance s En Souffran ces (13) = (4+6+8+1 0)	Provisio n (14) = (2+13) Total Provisio n (14) = (2+13)	Crédits Bruts (15) = (12+13)
Production Industrielle (Manufactures)	0	0	0	56	50 933	0	100	50 933
Information Et Communication	0	0	0	0	0	0	0	0
Production Artisale	0	0	0	0	0	0	0	0
Production Des Produits Brassicoles	0	0	0	0	0	0	0	0
Distribution Des Produits Brassicoles	0	0	0	0	0	0	0	0
Production Et Distribution De Gaz Et D'électricité	0	0	0	0	32 621	0	326	32 621
Production Et Distribution D'eau	0	0	0	0	0	0	0	0
Production Des Produits Pétroliers	0	0	0	0	0	0	0	0
ODistribution Des Produits Pétrolières	0	0	0	0	0	0	0	0
Production De produits Pharmaceutiques	0	0	0	0	0	0	0	0
Distribution Des Produits Pharmaceutiques	0	0	0	0	2 120	0	21	2 120
Sante	0	0	0	0	2	0	0	2
Autres Activités Des Entreprises De Services	0	0	0	20	27 976	0	56	27 976
Exploitation Forestière	0	0	0	0	0	0	0	0
Télécommunication	0	0	0	211	23 346	7	238	23 352
Textile Et Confection	0	0	0	0	0	0	0	0
Transport Et Entreprise	0	0	0	0	498	0	2	498
Autres Activités Non Sectorisées	0	0	0	0	110 281	0	3 556	152 251
Non Résident Total	0	0	0	0	0	0	0	0
I. Total Crédit De Décaissements	1 733	0	0	28 615	382 405	3 378	5 290	385 783
II. Crédits D'engagement :	0	0	0	0	21 904	0	0	21 904
Crédits Documentaires A L'importation	0	0	0	0	0	0	0	0
2. Crédits Documentaires A L'exportation	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres (lettres de garantie et autres cautions	0	0	0	0	21 904	0	0	21 904

TABLEAU V: VENTILATION DES DEPOTS DES BANQUES

Montant en millions de Francs Congolais

LIBELLE	Numéro de référence de la note explicative	Valeur de la période concernée (Premier semestre ou Fin de l'exercice comptable	Valeur de la période précédente (N-1) comparable	Valeur de la période précédente (N-2) comparable
		Déc-24	Déc-23	Déc-22
1. Dépôts par type		310 328	10 401	101 140
Comptes ordinaires		202 824	7 023	52 595
Comptes courants		67 246	1 733	15 720
Comptes de chèques		75 573	-	25 994
Comptes sur livrets		-	5 290	-
Provision crédocs		108	-	-
Autres	1	59 897	-	10 881
Dépôts à terme	2	107 504	-	48 545
Dépôts à régime spécial		-	3 378	-
2. Dépôts par monnaie		310 328	3 378	101 140
Monnaie Nationales		16 585	14	17 121
Monnaie étrangères		293 743	3 364	84 019
3. Dépôts par institution		310 328	10 141	101 140
Administration Publique Centrale		758	3 378	4 327
Administration Publique Locale		555	-	266
Entrep/Ets publiques		81 554	3 378	45 763
Entrep/Ets Privées		58 542	3 378	7 944
PME		1937	-	376
Ménages		166 981	-	42 388
ISBLM		1	7	76

1. Les Autres comptes courants sont ventillés comme suit :

Provisions pour cartes bancaires	2 741
Garanties pour prêts accordés	56 695
Garanties pour autres engagements	460
	59 897

2. Par type de déposants, les Dépôts à Terme sont repartis comme suit :

Entreprises privées	11 438
Entreprises et organismes publics	63 493
Ménages	32 573
<u> </u>	107 504

f 🛛 🗡 in

www.solidairebanque.com